ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1446 - 22 mars 1996 - prix : 9 F

Crise, chômage, misère...

la faute à Maastricht... ou au patronat de France comme d'ailleurs ?

Juppé et France Telecom

L'ÉTAT AU SERVICE DES APPÉTITS CAPITALISTES

p 10-11

Russie

La nostalgie de l'URSS

p. 8

Vers une nouvelle Union de la Gauche ?

(p. 5)

M 6189 - 1446 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

5 – Nouvelles taxes ? Sus aux privilégiés du gazole !
– Dans les écoles, face aux maux, des mots…

16 – Un sans abri brûlé vif à Paris
– Les voitures de luxe se vendent très bien
– Des expulsions et des mètres carrés vacants par milliers

Politiciens

5 – De Jospin à Hue et Voynet, vers la nouvelle « Union de la Gauche »
– On se bouscule à 7 sur 7 : assez de violence à la télé !

6 – Chirac en représentation à la Réunion

Dans le monde

8 – Ex-URSS : quand les députés russes annulent la décision de dissolution de l'Union Soviétique

9 – Turquie : un nouveau gouvernement de droite… soutenu par un parti de gauche

Dans les entreprises

7 – SNCF : treize ans de comités d'entreprise cheminots

10/11 France Telecom :
– Juppé ressort le changement de statut
– Ils semblent pressés… aux travailleurs d'en profiter

12 – Marseille : les traminots de nouveau en grève
– Motorola Toulouse : la direction recule
– Tapie et le Crédit Lyonnais

13 – GEMS Buc : un atelier en grève pour 1 000 F par mois
– Snecma-Gennevilliers : un licenciement qui ne passe pas

14 – Un mineur tué aux Mines de Potasse d'Alsace
– Renault-Flins : encore un accident aux Presses
– EDF-GDF : la direction condamnée

Lire

15 – Viêt-nam 1920-1945

MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

- **Roubaix : jeudi 28 mars à 20 h salle Watremez 9, rue de l'Hospice**
- **Nevers : samedi 30 mars à 17 h salle des Eduens**
- **Montceau-les-Mines : mercredi 10 avril à 20 h30 au Cercle Nautique**
- **Pau : jeudi 18 avril**
- **Brest : jeudi 25 avril à 20 h 30 salle Mac Orlan, rue de la Porte**
- **Fourmies : jeudi 2 mai à 20 h, salle de bal du Théâtre**

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY aura pour thème :

Du front unique aux différentes moutures de l'«Union de la gauche», LES RELATIONS DU PCF ET DES SOCIALISTES

Vendredi 29 mars, à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - 75005 Paris
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

Dans la troisième circonscription de l'Orne Une candidate de Lutte Ouvrière

Une élection législative partielle a lieu le 24 mars dans la troisième circonscription du département de l'Orne, incluant notamment les villes d'Argentan et de Flers

Lutte Ouvrière présente une candidate, Gisèle Lapeyre, agent hospitalier, avec pour suppléant Didier Germain-Thomas, enseignant.

LUTTE OUVRIÈRE DANS VOTRE VILLE

Venez discuter avec nos militants Samedi 30 mars

- SCHILTIGHEIM (Bas-Rhin)
  Rue des Pompiers (derrière la Mairie).
  de 10 h à 18 h.
- CHINON (Indre-et-Loire)
  Place Jeanne-d'Arc à partir de 10 h.
  Réunion-débat à 17 h 30.

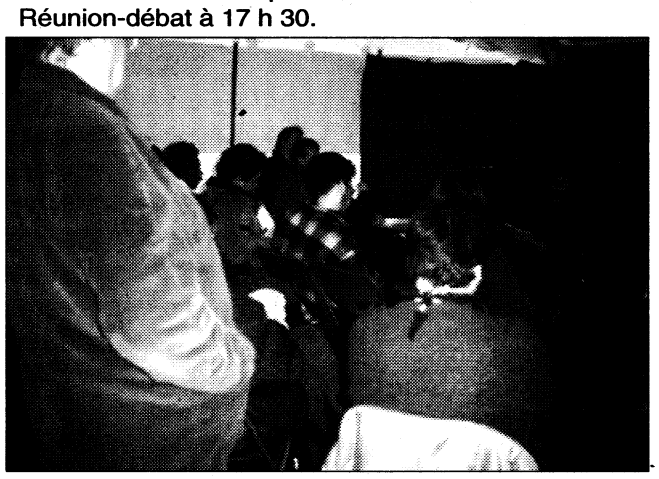

Lutte de Classe n°18 est parue

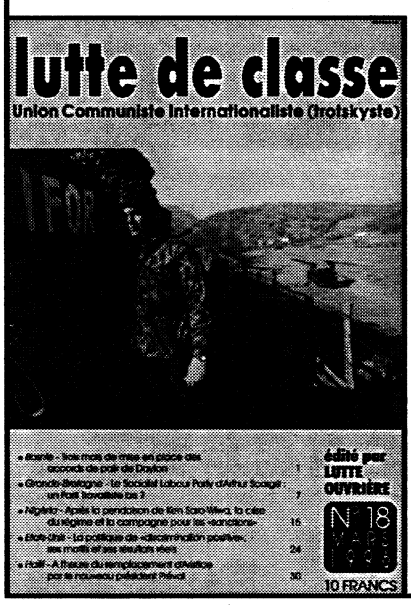

Au sommaire :

– *Bosnie* : trois mois de mise en place des accords de paix de Dayton

-*Grande-Bretagne* : le Socialist Labour Party d'Arthur Scargill, un Parti Travailliste-bis ?

– *Nigéria* : après la pendaison de Ken Saro Wiwa, la crise du régime et la campagne pour les sanctions.

– *États-Unis* : la politique de « discrimination positive », ses motifs et ses résultats réels.

– *Haïti* : à l'heure du remplacement d'Aristide par le nouveau président Préval.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 19 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc - 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! **Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.**

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Crise, chômage, misère...

LA FAUTE À MAASTRICH OU AU PATRONAT, DE FRANCE COMME D'AILLEURS ?

Il y a dans ce pays plus de trois millions de chômeurs officiellement dont la moitié ne touche même plus d'allocation chômage ; deux autres millions qui essaient de survivre en faisant de l'intérim, des petits boulots en gagnant moins, et souvent bien moins, que le SMIC. Et même parmi ceux qui gardent encore un emploi stable, il y a cette crainte de le perdre qui fait accepter l'aggravation des conditions de travail, le blocage des salaires.

Et Juppé vient de promettre le printemps pour la France et les Français !

Il plane ? Non, mais sa France, c'est celle de la bourgeoisie, des patrons petits et grands, pour qui ça n'a jamais été vraiment l'hiver, pas même aux pires moments de la longue crise économique. C'est la France de ceux qui ont doublé ou triplé leur fortune, grâce aux bénéfices faramineux des entreprises, obtenus par l'abaissement des salaires, la réduction des effectifs et les multiples aides de l'État aux frais des contribuables ou de la Sécurité sociale.

Pour arrêter cette évolution catastrophique, il faut s'en prendre à ceux qui détiennent cet argent volé. Il faut imposer au patronat l'interdiction de licencier sous peine d'expropriation sans indemnité ni rachat ; il faut imposer au gouvernement l'arrêt immédiat de toute aide à fonds perdus au grand patronat et que l'État consacre l'argent ainsi économisé à créer directement des emplois. Il faut imposer le contrôle des travailleurs et de la population sur les entreprises et sur leur gestion et même sur les fortunes privées de leurs propriétaires et actionnaires. Il n'y a pas de raison de laisser ces gens s'enrichir en poussant les travailleurs vers le chômage et la misère !

Mais il ne faudra pas que les luttes nécessaires pour imposer cela soient dévoyées. Il faut que les travailleurs sachent où sont leurs ennemis et où il faut frapper.

C'est là où des initiatives, comme la pétition contre la monnaie unique que fait circuler en ce moment le Parti Communiste, sont néfastes. Une monnaie unique à l'échelle de l'Europe ne rendra certainement pas meilleurs ni le capitalisme ni le patronat. Mais c'est le patronat et le capitalisme qu'il faut combattre, pas la monnaie unique ! Agiter la menace de mesures antiouvrières d'un gouvernement supra-national à Bruxelles, ou d'une banque centrale à Francfort, c'est dédouaner les gouvernements de Paris de toutes les mesures antiouvrières qu'ils prennent depuis vingt ans. Pire, c'est laisser entendre que pour protéger leurs acquis sociaux, les travailleurs peuvent compter sur le gouvernement français, alors que c'est le gouvernement qui démolit les acquis sociaux.

Tout le mal qui arrive aux travailleurs serait la faute à Maastricht ? Mais ce traité n'a été signé qu'en 1992 et le gouvernement français a imposé aux travailleurs des mesures d'austérité bien avant ! Et ce seraient donc uniquement les oukazes de Bruxelles qui pousseraient nos patrons à vider les poches des travailleurs ? Agiter Maastricht, c'est agiter un leurre pour détourner les travailleurs de l'ennemi qu'il faut combattre.

Cette campagne du PC véhicule, au mieux, la résignation ; l'idée qu'ici, on ne peut plus faire grand-chose, puisque l'essentiel est décidé à Bruxelles. Au pire, elle véhicule cette idée que, dans la concurrence internationale, les travailleurs ont quelque chose à défendre contre l'Europe, en commun avec les Calvet et ses semblables. C'est une idée réactionnaire, qui ne portera même pas au PC le bonheur électoral qu'il en attend – car Séguin ou Pasqua, voire Le Pen et de Villiers, peuvent aller bien plus loin sur ce terrain – mais qui par contre pollue le mouvement ouvrier. Oui, il y a une guerre économique. Mais c'est avant tout la guerre des patrons contre les travailleurs, une guerre de classe. C'est dans cette guerre-là qu'il faudra que les travailleurs se défendent en se donnant un programme de lutte et des objectifs. Dans cette guerre, notre ennemi c'est le patronat, toutes nationalités confondues, et nos alliés, les travailleurs de tous les pays !

QUELLE GRANDE « RÉFORME FISCALE » ?

Juppé ne perd pas une occasion de vanter « *la grande réforme fiscale* » qui va « *alléger et simplifier* » les impôts quand elle sera réalisée... d'ici cinq ans paraît-il. Il en a donc reparlé dimanche 17 mars au *Sept sur Sept* d'Anne Sinclair. C'est une façon de dire qu'en attendant, il faut prendre son mal en patience et que si le gouvernement a été « contraint » cette année d'augmenter fortement les impôts, c'est pour mieux pouvoir les alléger plus tard !

En tout cas, on ne sait toujours pas qu'elle sera l'allure de ladite réforme, et il y a tout lieu de penser qu'elle n'allégera guère la charge des salariés. D'abord parce qu'au nom de l'égalité, qu'on invoque systématiquement dès qu'il s'agit de commettre une injustice de plus, il a été question à plusieurs reprises de supprimer l'abattement de 20 % pour le calcul du revenu imposable des salariés. Un abattement dont ils bénéficient depuis bien longtemps, justement parce qu'il est reconnu que ce sont les seuls qui ne peuvent rien dissimuler au fisc, alors que les autres contribuables sont imposés sur ce qu'ils veulent bien déclarer !

Et puis il est question aussi de faire payer une bonne partie de ceux qui sont exonérés d'impôts, le plus souvent parce que leurs revenus sont faibles. Cela reviendrait à imposer plus les bas salaires, de façon à pouvoir réduire le taux d'imposition des plus hautes tranches, c'est-à-dire des plus riches ; toujours dans un souci d'égalité, bien entendu !

Juppé considère que la TVA est un « impôt moderne », sans doute parce que, sous une apparence égalitaire, il permet au gouvernement de racketter toute la population, sans exonérations ni progressivité. Le résultat est bien connu : c'est dans la poche des travailleurs que l'État puise 88 % de cet impôt. Alors que le gouvernement ne cesse d'augmenter les impôts indirects, la TVA, mais aussi d'augmenter les taxes sur les carburants et bientôt peut-être sur le gazole (là aussi par souci d'égalité évidemment), Juppé a le culot de disserter sur la nécessité d'alléger les impôts, en se gardant d'ailleurs bien de préciser comment et pour qui.

Les travailleurs peuvent être certains que, grande réforme ou pas, le gouvernement va encore trouver des moyens de les faire payer toujours plus jusqu'à ce qu'ils y mettent eux-mêmes le holà. Les riches et les patrons, eux, n'ont même pas besoin de cette fameuse grande réforme, qui ne verra peut-être jamais le jour, pour bénéficier de cadeaux et de largesses de toute sortes de la part du gouvernement, qui envisage maintenant d'alléger encore la taxe professionnelle

Alors ce n'est pas d'une hypothétique réforme fiscale dans cinq ans que les travailleurs peuvent attendre la moindre amélioration de leur sort. C'est tout de suite qu'il faudrait refuser de payer toujours plus et faire enfin payer les riches, les possédants, les spéculateurs, le grand patronat qui continuent de s'enrichir en appauvrissant l'ensemble de la population laborieuse avec l'aide des gouvernants.

Dominique CHABLIS

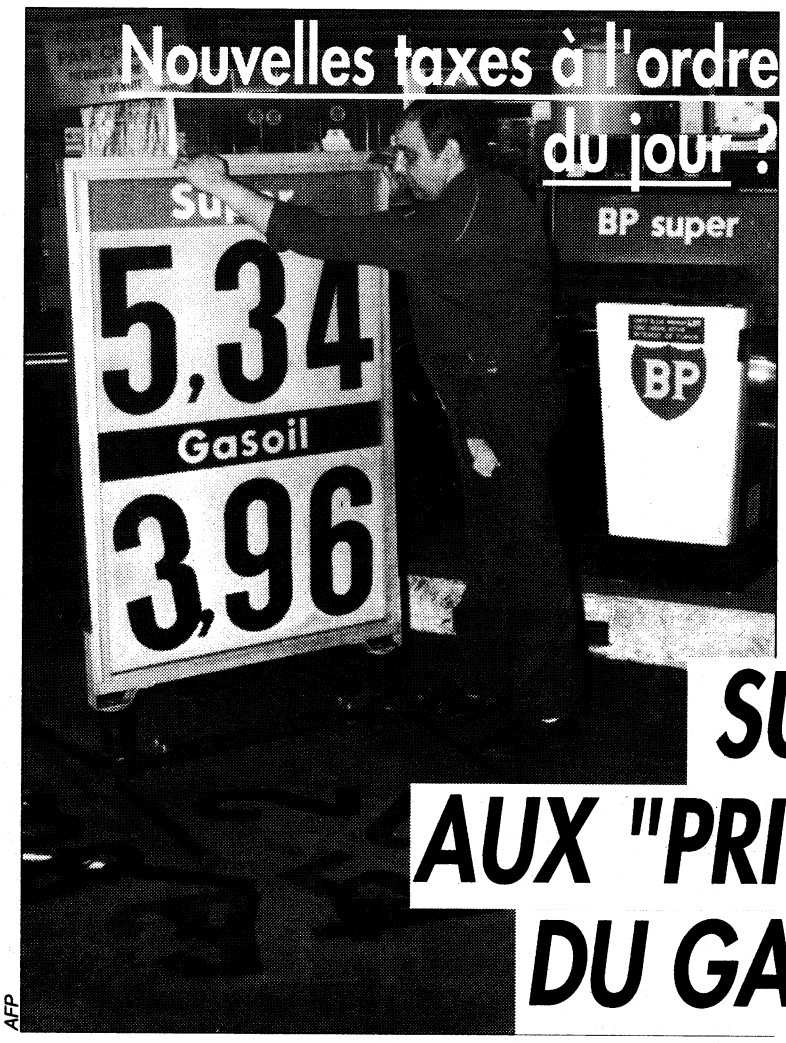

AFP

C'était il y a quelques années... Sous les prix, la taxe.

SUS AUX "PRIVILÉGIÉS" DU GAZOLE !

Cette fois-ci, ce serait du sérieux. La campagne contre les voitures diesel montrées du doigt comme polluantes, bruyantes, privilégiées à la pompe par un prix du carburant défiant toute concurrence, vient de franchir un pas de plus. Le ministre de l'Industrie, Borotra, l'a affirmé : il souhaite «*une évolution de la fiscalité sur le gazole*» et le ministre des Finances, Arthuis, d'avancer sous un sourire contraint dans la même direction.

La presse nous explique qu'il y a des lobbies qui s'opposent depuis des années à l'augmentation du gazole : celui des routiers, celui des constructeurs automobiles qui ont fait du prix du gazole un argument de publicité (Citroën-PSA, Renault, etc). On aurait donc aujourd'hui des privilégiés, les utilisateurs du gazole, face à la masse des consommateurs anonymes qui paient, eux, le prix fort pour l'essence sans plomb ou le super.

Sauf que ce sont surtout les utilisateurs du super qui, pour échapper à sa taxation forcenée, se sont, peu à peu, rabattus sur le diesel. Et maintenant que 31% du parc automobile français roule au gazole, il n'y a plus qu'à rétablir la justice : très sérieusement la presse explique que le gouvernement chiffre 20 à 25 milliards de francs chaque année le manque à gagner dû à la sous taxation du gazole.

Vous avez bien lu. Il y a un manque à gagner pour le gouvernement, et une sous-taxation ! Le procédé est simple, vous surtaxez pendant quelque temps l'essence et le super, puis vous découvrez qu'il y a inégalité, injustice, forfaiture, le gazole, lui, ne payant que 3F de taxes par litre, contre 5F au super. Il suffit donc de rétablir la justice et de mettre fin aux privilèges du gazole. Et voilà, tout le monde sera aligné vers le haut, en ce qui concerne les prix bien sûr.

Mais ce n'est pas si simple. L'État a besoin d'argent, et pourtant il ne souhaite pas mécontenter les constructeurs automobiles, qu'il chouchoute par ailleurs, il ne souhaite pas s'affronter aux syndicats des transporteurs routiers, qui pèsent sur les prix de toutes les marchandises transportées. Il ne souhaite pas, mais il a besoin d'argent, alors il fait le grand écart, rassure et puis inquiète, lance des coups de sonde, avance ses pions et puis recule s'il le faut.

En attendant, il orchestre une grande campagne contre les «privilégiés» du diesel, utilisant pêle-mêle des arguments fiscaux, sociaux, écologistes.

Tout cela va dans une même direction. Mais là comme ailleurs, tout est rapport de force.

Borotra et Arthuis louvoient, comme Juppé, comme tous les hommes politiques de la bourgeoisie, sensibles aux pressions, et soucieux d'abord de ne pas affronter trop d'ennemis à la fois.

C.B.

nos lecteurs écrivent

LES C.E.S. DANS LES LYCÉES UNE MAIN-D'ŒUVRE CORVÉABLE À MERCI

Nous sommes 35 CES (contrat-emploi-solidarité) au lycée technique Jean-Dupuy de Tarbes et, depuis 15 jours, nous avons entamé une lutte pour dénoncer nos conditions de travail et de vie. Nous sommes une main-d'œuvre à bon marché dont profitent sans vergogne les administrations et en particulier celle de notre lycée. Nous faisons le même travail que les titulaires sans pour autant être embauchés, alors que les besoins en personnel sont manifestes.

Nous avons organisé le 26 février une assemblée générale des CES avec 18 d'entre nous pour établir un cahier de revendications. Nous ne voulons plus des permanences que l'on nous impose pendant les congés scolaires, qui de plus sont l'occasion de nous faire faire les travaux les plus ingrats. Suite à différentes démarches que nous avons effectuées, l'inspecteur du travail est venu pour constater nombre d'irrégularités flagrantes : il n'y avait que deux titulaires présents pour 23 CES et aucun encadrement ; plusieurs d'entre nous ont été obligés de décaper des graffitis avec des produits toxiques, sans masque, et ont été pris de malaise ; les portes des cuisines étaient fermées à clef pour nous empêcher de parler avec les deux filles qui y travaillaient sans encadrement.

Face à nos démarches l'intendant et le proviseur nous ont répondu qu'ils ne faisaient qu'appliquer la loi.

Nous gagnons 2680F par mois pour un travail à mi-temps (avec interdiction de mener un travail parallèle) et lorsque nous tombons malades nous sommes remboursés sur la base des demi-journées, soit 1350F pour un mois de maladie. Comment vivre avec une telle somme ? Beaucoup d'entre nous en ont ras-le-bol d'être traités comme des valets. (...)

Nous sommes déterminés à nous faire respecter. Et la seule solution est l'embauche de tous les CES. Nous avons eu différents soutiens en particulier de la CGT et de l'inspecteur du travail. La presse locale a commencé à parler de nous et nous avons commencé à prendre contact avec des CES d'autres lycées et de la mairie en espérant que notre mouvement fasse tache d'huile.

Un lecteur tarbais

AFP

Ainsi que l'avait laissé entendre Juppé, le conseil des ministres vient d'annoncer un plan d'urgence pour lutter contre la violence à l'école.

Le thème est d'actualité et cela fait toujours bien d'avoir l'air de s'en soucier. Seulement ce plan, qui se contente de reprendre une série de mesures déjà évoquées par Balladur en 1995, prévoit davantage de renforcer l'arsenal répressif que de s'attaquer aux causes réelles de cette violence. Il s'articule notamment sur une répression plus sévère pour les intrusions d'éléments extérieurs dans les établissements scolaires, et sur l'affectation de 2200 appelés du contingent, soit 700 de plus que ce qui était déjà prévu dans le «plan banlieue». Ces jeunes seraient, nous dit-on, chargés de la surveillance et du tutorat. La grande innovation résiderait dans la création de nouvelles structures pour recevoir les élèves «en période d'échec ou de révolte». Baptisées «classes-sas», elles risquent surtout de se transformer en classes-poubelles en maintenant quelque temps les jeunes à problèmes dans le système éducatif, avant de les rejeter à la rue.

Enfin, pour faire bonne mesure et comme pratiquement tous les gouvernements qui se sont succédé avant lui, Juppé a promis une grande réforme de l'enseignement qui devrait mieux «*préparer les jeunes à leur future vie professionnelle*», en portant sur une «*meilleure orientation*», une meilleure «*information*» et une «*revalorisation de la véritable filière technologique*».

Mais au-delà des mots ronflants et des déclarations d'intention, toutes ces mesures et ces promesses ont surtout l'avantage de ne pas coûter un sou au gouvernement. Car il n'est pas question que Juppé s'engage à débloquer les crédits nécessaires à un meilleur fonctionnement des structures scolaires. Bien au contraire, la politique gouvernementale n'est rien d'autre qu'une politique d'austérité visant à rogner le budget de l'Éducation nationale, à surcharger les classes au détriment de la qualité de l'enseignement et à réduire les postes qu'il s'agisse des enseignants, des surveillants ou du personnel technique.

Quant à lutter contre la violence et à mieux préparer les jeunes à une vie d'adulte, encore faudrait-il que le gouvernement soit capable de leur offrir d'autres perspectives que le chômage ou des emplois précaires et sous-payés. Seulement ces problèmes, Juppé se garde bien de les aborder. Il veut simplement rassurer son électorat, en faisant semblant d'avoir des solutions.

De Jospin à Hue et Voynet,

VERS LA NOUVELLE «UNION DE LA GAUCHE» ?

Jospin et Hue cote à cote lors de le réunion des partis de gauche salle de la Mutualité le 16 mars à Paris

Le 16 mars, à Paris, le Parti Socialiste tenait colloque sur le thème de «*La France, l'Europe et la mondialisation*». Et cela a attiré, outre les ténors du PS, toute une série d'hommes et de femmes politiques, depuis Baylet – de Radical – jusqu'au dirigeant du PCF, Robert Hue, en passant par Chevènement – du Mouvement des Citoyens – et Dominique Voynet, pour les Verts.

Si l'on excepte la LCR, non invitée mais qui, écrit *Le Monde*, s'est déclarée «*chagrinée d'une telle exclusive*», étaient donc représentés des mouvements et partis que l'on a vus, ces dernières semaines, se rencontrer aux Forums du PCF pour y «discuter» de la situation de la gauche. Seulement, cette fois-ci, c'est «*autour du Parti Socialiste (que) la gauche (était) réunie*», comme le titrait à sa «une» le journal *Le Monde*.

Les grandes manœuvres électorales s'amorcent. Car, si la direction du PCF organise ses Forums, afin, titrait *L'Humanité* du 18 mars, de montrer «*l'utilité du PCF pour construire le rassemblement*», personne ne doute d'au profit de qui et de quoi ce «rassemblement» se fera finalement... même si la direction du PCF se garde bien d'aborder cette question.

La présence de Robert Hue au colloque du PS était dans la logique de la démarche et de la politique du PCF, ce que Hue a souligné en déclarant n'avoir «*pas hésité un seul instant*» à répondre à l'invitation du PS.

L'élection présidentielle passée, le monde politique n'a d'yeux que pour les législatives de 1998. Et une éventuelle victoire électorale, et donc un retour au gouvernement du PS, associé à d'autres, passe par la nécessité de réunir autour de lui des partenaires chargés de rabattre vers lui les électeurs. Et surtout de les motiver à essayer de «battre la droite», selon la formule archiusée.

Certes, le souvenir de deux septennats de gauche est encore trop frais pour que les politiciens qui ont impulsé et soutenu cette politique antiouvrière, osent trop ouvertement annoncer la couleur. Mais, ils comptent bien que le temps joue pour eux, que les méfaits de la politique du tandem Chirac-Juppé feront oublier aux travailleurs le récent passé gouvernemental de la gauche... et qu'ils pourront bientôt remettre cela après une cure d'opposition.

En tout cas, les leaders politiques dits de gauche se reprennent à espérer : depuis la présidentielle, sur une trentaine d'élections partielles dans des fiefs de droite, ils ont vu élire huit de leurs candidats. Même s'il s'agit moins d'une nouvelle confiance dans la gauche que d'un discrédit de la droite, comme la vie des partis parlementaires ne se nourrit que de ce jeu de bascule – qu'ils appellent «l'alternance» –, à deux ans des législatives, il n'est question que de cela dans les états-majors de ce qui est actuellement l'opposition.

Évidement, la question ne se pose pas de la même façon pour les uns et les autres. Pour le PS, il s'agit de ne s'engager à rien mais de se mettre en piste, en battant le rappel, dans un premier temps, de partis qui voudront bien lui prêter leur concours. Les petites phrases récentes des lieutenants de Jospin sur le fait qu'ils n'excluaient pas, en cas de victoire en 1998, une participation de ministres du PC, servaient à cela. Et la présence de Robert Hue à la Mutualité aux côtés des ténors du PS rappelait publiquement – car la presse a rapporté depuis que de discrètes rencontres au sommet ont déjà eu lieu – que le message a été entendu. Et apprécié.

Bien sûr, la direction du PCF est confrontée à une situation guère nouvelle pour elle : tenter de faire croire qu'elle a une autre politique que celle du PS, tout en se faisant accepter par ce même PS «*comme un parti ayant vocation à gouvernement, ce qu'il lui faut démontrer*», comme l'a rappelé récemment Jospin. Et la direction du PCF a choisi de marquer cette différence, essentiellement sur la question de l'Europe, quitte à employer un double langage.

Vis-à-vis de ses militants, elle fait assaut de démagogie nationaliste sur la question de la monnaie unique européenne, leur proposant de faire circuler des pétitions contre la monnaie unique dans les entreprises ou les quartiers. Comme si les travailleurs avaient dû attendre 1992 et le traité de Maastricht ou une monnaie unique qui n'est pas encore en circulation, pour voir le patronat français, soutenu par tous les gouvernements, de gauche comme de droite, s'en prendre aux conditions d'existence de la population travailleuse !

Et, d'un autre côté, la direction du PCF doit faire la «démonstration» dont parlait Jospin, c'est-à-dire donner et redonner des gages à ceux qui, à la tête du PS, lui refont passer son examen de «parti de gouvernement». Et comme ceux-ci, et derrière eux une fraction de la bourgeoisie française, en tiennent pour Maastricht – ou plutôt pour ce que le patronat a à y gagner –, Robert Hue a dû s'affirmer «*foncièrement inscrit dans la volonté de construire l'Europe*».

Évidement, cela surprendra, choquera peut-être ceux de ses militants que le PCF appelle à se «battre contre». Mais, au fond, tant mieux si cela pouvait les amener à prendre conscience d'où les mènent leurs dirigeants. Car, quelle que soit sa dénomination, cette nouvelle Union de la Gauche en gestation ne peut apporter rien de bon aux travailleurs : quatorze ans de mitterrandisme, dont trois années avec la participation active de ministres du PCF, l'ont malheureusement assez prouvé.

P.L.

Quand Juppé chipe la place à Rocard, qui chipe celle de Giscard...

TROP-PLEIN À «SEPT SUR SEPT», ASSEZ DE VIOLENCE À LA TÉLÉ !

Juppé a pris la place de Rocard à l'émission *Sept sur Sept* du dimanche 14 mars. En dépit des remerciements d'Anne Sinclair à l'adresse de l'ex-Premier ministre socialiste, il n'est pas certain que l'inventeur de la CSG ait cédé la place de bonne grâce.

Mais il y avait urgence. Il fallait que Juppé nous parle toute affaire cessante de tout et de rien : du printemps et du bonheur des gens auquel il travaille d'arrache-pied. Comme s'il en connaissait quelque chose, au bonheur des gens, au-delà de celui du petit cercle de privilégiés qu'il fréquente !

L'anecdote pourrait s'arrêter là. Hélas, non. Car on avait promis, semble-t-il, de reloger Rocard la semaine suivante dans l'émission d'Anne Sinclair. Sauf que la «petite lucarne» n'était pas libre. Elle était occupée par Giscard, prévu ce jour-là, et qui du coup proteste avec véhémence contre cette tentative d'expulsion.

C'est que ces politiciens ont beau être interchangeables, ils ne veulent pas qu'on les interchange. Ils veulent pouvoir prononcer chacun leurs petites phrases qui font les délices des commentateurs le lendemain de leur prestation, et que tout le monde aura vite oubliées quelques jours plus tard. Y compris eux-même, lorsqu'ils seront de nouveau en situation d'exercer le pouvoir.

Quant au téléspectateur moyen, on l'a tellement habitué aux rediffusions qu'il ne doit pas être beaucoup troublé par le remplacement de Rocard par Juppé, de Giscard par Rocard, ou vice-versa.

Et pour ceux qui se sentiraient quand même frustrés par ces remplacements en chaîne, qu'ils se rassurent. Les chaînes de télé leur donneront sans nul doute une nouvelle chance. Car il n'est guère imaginable que TF1, France 2, ou France 3, les laissent longtemps sevrés, et ne réinvitent pas bientôt pour un énième épisode de ces politiciens qui n'ont pas grand-chose à dire, pas grand-chose à montrer que leur petite personne. C'est de la plus haute importance ; pour eux !

J.P.V.

Gamma

C'était en 1994 à la Réunion. Déjà Chirac manifestait sa passio.. pour les DOM-TOM.

À la Réunion

CHIRAC EN REPRÉSENTATION

« L'outre-mer français, c'est comme une femme, il faut l'aimer. Et, quand on l'aime, on ne peut rien lui refuser ». **C'est en ces termes, assez mal choisis, mais au fond bien caractéristiques du niveau de son personnage, que Chirac avait parlé de l'île de la Réunion lors de sa précédente visite. Et puis il faut croire que pour ce qui est des femmes, Chirac a l'habitude de les tromper car, s'il est des terres où les gouvernants ont tourné le dos aux aspirations de la population, c'est bien dans les territoires d'outre-mer, l'île de la Réunion comprise.**

Mais qu'on se le dise tout de même, Chirac aime la Réunion. C'est d'ailleurs dans cette île de l'océan Indien, située à plus de 9 000 kilomètres de la France, qu'il est venu commémorer le cinquantième anniversaire de la loi de départementalisation.

Cette loi fut prise le 19 mars 1946 par l'Assemblée nationale constituante qui érigea celles que l'on appelait à l'époque les quatre « vieilles colonies », la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion, en départements d'outre-mer. Un demi-siècle plus tard, ces « départements » à qui on ne peut paraît-il rien refuser sont dans une situation des plus difficiles.

Pour ne prendre que l'exemple réunionnais, 31,7 % de la population active est au chômage, c'est-à-dire que plus de 100 000 hommes et femmes – dont la moitié ont moins de vingt-cinq ans – sont sans emploi dans cette île qui compte 640 000 habitants. Chaque année, près de 7 500 personnes arrivent sur le marché du travail, alors que la création nette d'emplois ne dépasse pas le chiffre de 2 000. Autre record, la Réunion a près de 50 000 RMIstes, une proportion onze fois supérieure à la moyenne nationale et leur nombre ne cesse d'augmenter (plus 13,7 % en un an).

Alors, qu'est venu apporter Chirac à la population réunionnaise ? Quelques belles paroles sur la nécessaire « égalité des chances ». Quelques discours creux et qui n'engagent à rien sur l'avenir, du genre : « *On ne peut pas imaginer qu'une société évolue normalement avec plus du tiers des actifs sans emploi et près des deux tiers des jeunes dans la même situation. Il faudra bien que d'une façon ou d'une autre on s'en sorte.* » De quelle façon ? Mystère ! Bien sûr, Chirac n'a pas manqué de rappeler la mesure prise début janvier, concernant l'alignement du SMIC de l'outre-mer sur celui de la France. Il aura donc fallu cinquante ans de départementalisation pour en arriver là. Et toutes ces années n'ont visiblement pas encore suffi pour qu'un tel alignement concerne aussi toutes les prestations sociales ou le plus récent RMI.

Mais tout de même, Chirac sait parfois être plus concret, surtout quand il s'adresse aux patrons. A ces derniers il a promis une réforme de la taxe professionnelle, qui serait un « frein à l'activité ». Il faudrait à son avis que cette taxe ne soit plus assujettie à la masse salariale, comme elle l'est essentiellement aujourd'hui, mais aux profits. Et connaissant les compétences des patrons en matière de dissimulation de leurs bénéfices, la nouvelle taxe professionnelle envisagée serait à coup sûr très bénéfique pour eux.

Et puis surtout, Chirac a confirmé son accord de principe à une remise en cause du système de prime dont bénéficient les fonctionnaires et un certain nombre de salariés. La rémunération des fonctionnaires des DOM comporte en effet des avantages dont quelques-uns antérieurs à la départementalisation.

A l'origine, les fonctionnaires venant de la métropole avaient droit à une prime que certains, par dérision, ont appelé ou appellent toujours, soit « la prime de chaleur », soit « la prime coloniale ». Au fil des années, celle-ci fut progressivement étendue à tous les fonctionnaires locaux. Aujourd'hui, tous ceux qui sont titulaires d'un poste dans le secteur public ou para-public, bénéficient de cet avantage et ont un salaire supérieur en moyenne de 53 % à la Réunion par rapport à la France.

Et voilà que certains, les représentants des partis de droite, du patronat mais aussi depuis peu ceux du Parti Communiste Réunionnais, s'en prennent à cette prime, expliquant que la surrémunération de ceux qui ont la sécurité de l'emploi serait responsable de la sous-rémunération (de 20 à 30 %) des travailleurs moins favorisés, comme si une diminution des salaires des fonctionnaires allait profiter aux autres salariés. Qui peut être dupe d'une telle démagogie ?

En France aussi on entend de tels propos sur les fonctionnaires « nantis ». Ce sont en général les patrons ou leurs représentants qui les tiennent, espérant désigner ainsi de faux responsables. S'il y a de l'argent à prendre quelque part, c'est dans la poche des riches. Et à la Réunion, il y en a. Ce département, puisqu'on l'appelle ainsi, est un de ceux qui comptent proportionnellement le plus de contribuables assujettis à l'impôt sur la fortune : gros commerçants, planteurs de canne, producteurs de rhum…

À la Réunion, comme dans les autres DOM, 40 % de la population active ayant un emploi travaille dans les trois fonctions publiques (territoriale, d'État et hospitalière). C'est dire que bien des familles, ayant un de leurs membres facteur, infirmier, enseignant ou employé d'une quelconque administration, vivent grâce à ces salaires justement. Les diminuer serait amputer d'autant les ressources de dizaines de milliers de Réunionnais et de leurs proches.

Il paraîtrait que Chirac serait encore hésitant à baisser les salaires des fonctionnaires. On le comprend, une telle mesure pourrait, une fois encore, faire exploser les quartiers pauvres de l'île, comme celui du Chaudron… le bien nommé.

Georges LATTIER

En bref...

EN TOUTE FRANCHISE

Le timbre passe à 3 F et les tarifs postaux augmentent de 7 à 17 %. Les particuliers vont payer plus, en revanche les entreprises, surtout les plus importantes, bénéficieront de nouvelles remises commerciales allant jusqu'à 8,5 %.

C'est ce qu'on appelle le « service public », où la grande majorité du public paye au profit d'une petite minorité.

Au fait, à propos d'augmentations, c'est combien pour les salaires ?

C'EST LIMPIDE

Carignon viré et incarcéré, Grenoble dirigé par une municipalité nouvelle, celle-ci a renégocié le contrat des eaux (à l'origine du scandale) avec la Lyonnaise des Eaux. Cela devrait permettre de « réduire le prix de l'eau facturée aux usagers ». Quand on fait le ménage chez les politiciens, cela rend l'eau plus pure…

UN DÉLIT TELLEMENT BANAL

Le président du conseil général du Territoire-de-Belfort a été mis en examen pour avoir accordé des aides financières à une entreprise, peut-être véreuse, qui prétendait créer des emplois localement.

Mais ce qu'a fait le conseil général de Belfort n'est rien d'autre que ce qu'ont fait tous les gouvernements depuis une vingtaine d'années, sous prétexte de lutter contre le chômage. Ils ont versé des fonds publics au patronat qui n'a pas créé d'emploi, mais augmenté le chômage. Alors en tôle Mauroy, Fabius, Rocard, Balladur, Juppé, Chirac et leurs complices ?

Pourquoi pas, ce serait justice.

Gamma

Le président du conseil général de Belfort incarcéré.

SNCF

TREIZE ANS DE COMITÉS D'ENTREPRISE CHEMINOTS

Cantine à Paris-Nord. Les syndicats, comme dans beaucoup d'entreprises, sont devenus des gestionnaires de la restauration...

À la SNCF, les élections professionnelles pour les délégués du personnel et les membres des comités d'établissement auront lieu le 28 mars. A cette occasion, les organisations syndicales, et plus particulièrement la CGT qui dirige le comité central d'entreprise, célèbrent les treize ans d'existence des comités d'entreprise à la SNCF et se félicitent du « progrès » que cela représenterait. Pour qui ? Pas vraiment pour les cheminots, en tout cas.

NOUVEAU STATUT ET VIEILLE POLITIQUE

En décembre 1983, les premières élections professionnelles conformes aux dispositions générales du Code du travail se déroulaient à la SNCF. C'était l'une des conséquences du nouveau statut de l'entreprise, voté par l'Assemblée nationale un an auparavant, en octobre 1982, sur proposition du ministre PCF des Transports, Charles Fiterman.

Entreprise nationale depuis 1937, la SNCF devenait, par la Loi d'orientation des transports terrestres, « *un établissement public à caractère industriel et commercial* », fonctionnant sur le même modèle que l'EDF ou la RATP.

A l'époque, les syndicats applaudissaient bruyamment à cette réforme. « *La CGT s'engage à fond pour la nouvelle SNCF* » annonçait la centrale dirigée alors par Krasucki ; il fallait « *soutenir les avancées inscrites dans le projet de loi* » déclarait de son côté la CFDT. En fait d'avancées, il n'y avait bien sûr rien dans ce texte de loi concernant l'amélioration des conditions de travail et des salaires des cheminots. En revanche, en remplacement des « comités mixtes », il annonçait la création de comités d'entreprise (CE) par région et par établissement ainsi que de comités hygiène et sécurité. La direction SNCF se déclarait également favorable à la remise de la gestion du budget social (alors environ 800 millions de francs) aux organisations syndicales.

Au total, 327 comités d'entreprise locaux étaient ainsi créés, chapeautés par un comité central d'entreprise. « *La création du comité d'entreprise à la SNCF est un des grands moments de l'histoire sociale des cheminots* », déclarait alors la CGT qui obtenait, aux élections de décembre 1983, 1 158 postes de délégués dans les comités d'établissement locaux (sur un total de 2 164) et la majorité des 20 sièges du comité central d'entreprise. Evidemment, c'était là un « grand moment » pour la CGT et tous les autres appareils syndicaux d'ailleurs, qui obtenaient des moyens accrus en sièges, heures et moyens d'existence, supplémentaires. L'important était de voir ensuite au service de quelle politique ces moyens nouveaux allaient être mis en œuvre.

Arc.

... et de divers organismes sociaux. Ici un club de retraités.

LA SNCF SE DÉBARRASSE DE SON MASQUE PATERNALISTE

Avant que ne se créent les comités d'entreprise, les cheminots avaient un certain nombre d'avantages en nature, au titre des « œuvres sociales » de la SNCF. Il y avait des logements et des cantines à relativement bon marché, ainsi que des colonies de vacances pour les enfants, des centres de loisirs, des clubs culturels, sportifs, des maisons de vacances, etc.

Tous ces avantages ne compensaient évidemment pas les bas salaires. La SNCF pratiquait là une politique paternaliste, comparable à celle des compagnies minières à l'égard des mineurs, par exemple.

Mais avec la crise, la SNCF a cherché la « rentabilisation » de l'entreprise et, pour cela, voulait se débarrasser de la gestion des cantines et des œuvres sociales… et c'est ce qu'elle fit avec la réforme du statut de 1982 !

DES MILITANTS TRANSFORMES EN GESTIONNAIRES

Cela n'a pas forcément tourné à l'avantage des cheminots et de leurs familles même si ce n'était plus tant les quelques avantages sociaux qu'appréciaient les cheminots, qu'une certaine garantie de l'emploi encore existante à la SNCF.

Par exemple, la reprise de la gestion des cantines par les syndicats s'est traduite par une uniformisation des tarifs… vers le haut généralement, parce qu'ils ont tout de suite été confrontés à des problèmes de trésorerie. Certes, auparavant, ce n'était pas forcément mieux. Les prix des repas étaient hiérarchisés et il y avait deux cantines, l'une pour les ouvriers, l'autre pour les cadres. On mangeait mieux dans la seconde mais on payait (légèrement) moins dans la première. Par ailleurs, de petites choses avaient leur importance. Quand un cheminot ne pouvait plus travailler à l'atelier ou sur les voies, il n'était pas rare de le retrouver à la cantine, aidant à divers travaux. Le reclassement valait ce qu'il valait, mais le travailleur avait un poste, la SNCF ne s'en débarrassait pas en le réformant, comme elle sait le faire aujourd'hui.

Mais surtout, la création de ces comités d'entreprise autonomes a transformé, à la SNCF aussi, un certain nombre de militants, syndicaux ou autres, en gestionnaires, voire en chefs du personnel, mis en situation de gérer les cantines et l'ensemble des œuvres sociales comme n'importe quelles petites entreprises capitalistes, jusques et y compris à licencier l'employé devenu indésirable, parfois. Pour ne prendre qu'un petit exemple, c'est ainsi que récemment, sur le réseau Sud-Est, on a vu des responsables de cantine des CE adresser des questionnaires aux usagers cheminots pour avoir leur avis, non seulement sur la qualité de la cuisine mais encore sur la qualité du service et l'accueil du personnel. Comme tout patron de MacDo en somme ! On est loin du syndicalisme.

À la SNCF comme ailleurs, les CE représentent un piège pour les militants sans contribuer véritablement à l'amélioration du sort des travailleurs. Mais il faut se rappeler que ces organismes ont été justement créés à la fin de la Deuxième Guerre mondiale comme des organismes de collaboration de classe. Ils étaient en somme la récompense donnée aux appareils syndicaux pour leur participation à la « reconstruction » de l'outil de production des capitalistes, pour avoir mis tout leur poids dans la balance afin que la classe ouvrière se remette au travail, « *retrousse ses manches* » comme disait Maurice Thorez, secrétaire général du PCF de l'époque, et fasse tous les sacrifices afin de permettre aux patrons de retrouver leurs profits.

À la SNCF comme ailleurs, entre la gestion des œuvres sociales et la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs, il y a un profond fossé.

ex-URSS

QUAND LES DÉPUTÉS RUSSES ANNULENT LA DÉCISION DE DISSOLUTION DE L'UNION SOVIÉTIQUE

Le 17 mars, les députés russes ont, à une forte majorité, déclaré caduque la décision prise, fin 1991, par plusieurs dirigeants de ce qui était alors l'Union Soviétique, de dissoudre celle-ci.

Cette annulation n'a évidemment aucun pouvoir de ressusciter la défunte URSS et elle a été présentée, à commencer par Eltsine, comme démagogique. Mais, si démagogie il y a – et rappelons que cela se déroule sur fond de campagne électorale présidentielle – c'est précisément qu'il y a un terrain favorable. Cela plaît apparemment tellement à l'électorat qu'Eltsine, candidat à sa propre succession, n'est pas le dernier à user de ce thème.

C'est d'ailleurs un comble, car il fut l'un des trois signataires et surtout le principal responsable de l'accord du 8 décembre 1991 décrétant la fin de l'URSS. Et c'est probablement pour tenter de le faire oublier qu'il vient d'effectuer un voyage en Ukraine en prônant un rapprochement avec la Russie ou encore d'annoncer en fanfare la signature, prévue pour fin mars, d'un accord d'association plus ou moins étroite avec la Biélorussie, le Kazakhstan et la Kirghizie.

Bien sûr, dans cette sensibilité de la population russe à l'idée de la reconstitution d'une Union, il entre des sentiments plus que discutables, à commencer par la nostalgie teintée de nationalisme pour ce qui fut une grande puissance. Ces relents de nationalisme, le démagogue populiste Jirinovski en a fait son fonds de boutique. Mais il n'est pas le seul. Le président en titre, Eltsine, n'est pas le moins bien placé pour tenter d'exploiter ce nationalisme et les autres candidats à la présidentielle tels le général Lebed ou le «communiste» Ziouganov ne s'en privent pas non plus, même s'ils le font plus discrètement.

Mais, dans la population, la nostalgie de l'URSS n'est pas inspirée, en tout cas pas seulement, par un nationalisme d'ailleurs largement impulsé par le personnel politique russe, toutes tendances confondues. Il y a sans doute le sentiment que l'URSS n'était finalement pas si détestable, et en tout cas bien plus vivable pour le commun des citoyens, que la Russie actuelle.

Même quand, dans la population, cela s'exprime en termes «nationalistes», c'est aussi une façon de constater, certes pas de la façon la plus consciente, que l'URSS, avec son économie planifiée, son système de soins et d'éducation gratuits, de retraites, assurait quand même ce minimum d'existence décente dont la Russie actuelle prive une grande partie de sa population. Et même avec ses aspects de dictature policière, son socialisme proclamé qui dissimulait bien mal le parasitisme bureaucratique et l'inégalité sociale qu'il engendrait, cette URSS-là, quatre ans après sa mort, suscite une nostalgie qui n'est sans doute pas qu'électorale. Un sentiment sans doute encore plus vif pour les vingt millions de Russes que l'éclatement de l'URSS a transformés en citoyens de seconde zone parce que résidant dans d'autres républiques.

DES ÉTATS INDÉPENDANTS... MAIS ÉTROITEMENT DÉPENDANTS

Il est bien difficile de savoir comment, dans les autres républiques issues de l'URSS, la population réagit ou réagirait à l'idée de la reconstitution d'un État commun. Ne serait-ce que parce que, par exemple, la situation est fort différente entre les pays Baltes, relativement moins mal lotis que les autres, et les républiques d'Asie centrale où la disparition de l'URSS a entraîné une catastrophe économique et humaine encore plus grave qu'en Russie. Et puis, sans même parler des sentiments de la population tchétchène à l'égard de la guerre abjecte que lui mène le Kremlin, cette intervention, avec ses villages rasés et ses villageois martyrisés, a sans doute de quoi rendre méfiants bien des peuples de l'ex-URSS à l'égard d'une éventuelle reconstitution d'un cadre commun.

Mais on constate quand même une chose : dans plusieurs républiques de «l'étranger proche», les dirigeants de ces États indépendants reproposent périodiquement un rapprochement, voire l'unité avec la Russie, et pas seulement pour se faire réélire, comme ce fut le cas récemment en Ukraine, en Biélorussie ou au Kazakhstan. Les dirigeants biélorusses, kazakhs ou kirghizes viennent d'ailleurs d'ouvrir des pourparlers en ce sens avec la Russie et on peut supposer que dans leurs républiques l'idée de retourner vers une intégration entre les États jouit d'une certaine popularité.

Là aussi, on le comprend sans peine. L'URSS, avec son mélange de populations, sa possibilité de se déplacer d'un bout à l'autre d'un pays plus vaste que l'Europe, pour y faire des études, pour chercher du travail ou tout simplement pour s'y installer librement avait, pour les populations concernées, des avantages qu'ont fait disparaître la multiplication des frontières entre nouveaux États, leurs règlements et leurs uniformes différents. Cela a été remplacé par une uniformisation de la misère due à un effondrement économique provoqué par la rupture des anciens liens d'une économie soviétique fonctionnant comme un tout et par une accentuation des prélèvements que la bureaucratie locale, pour maintenir ses privilèges, effectue sur une population déjà exsangue.

Il n'y a donc rien d'étonnant si, aujourd'hui, dans la conscience et le souvenir de nombre d'habitants de la Russie, voire d'autres républiques, l'URSS, même dissoute, reste plus vivante et plus attirante que chacun des tronçons d'Etats qui en sont issus.

LE THÈME DE L'URSS ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE RUSSE

C'est ce qui explique, en Russie même, que cette idée de l'URSS revienne sur le devant de la scène politique, à trois mois de l'élection présidentielle. Le vote sur cette question à la Douma (la Chambre des députés) a réuni en une forte majorité non seulement les élus et alliés du Parti Communiste (vainqueurs des législatives de décembre), mais aussi une soixantaine d'autres parlementaires, notamment centristes.

De Eltsine à Ziouganov, le dirigeant du PC, les candidats en présence estiment pratiquement tous électoralement payant de se livrer à une surenchère sur ce terrain. Quitte, pour certains, à reprocher au PC d'avoir, par son vote du 17 mars, compromis les relations avec les États d'une future Union reconstituée. C'est qu'il leur faut bien chercher à faire entendre leur différence avant qu'à la mi-juin les électeurs tranchent entre eux.

Pierre LAFFITTE

Gamma

Rencontre entre Elstine et le dirigeant de la Bielorussie, Lukachenko, au Kremlin

LA DISSOLUTION DE L'UNION SOVIÉTIQUE EN 1991

L'Union Soviétique, issue de la révolution d'Octobre et formellement constituée en tant qu'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) le 30 décembre 1922, a cessé d'exister le 8 décembre 1991.

Pour annuler les accords dits de Minsk (en Biélorussie) qui décidèrent de la dissolution de l'URSS, les députés de la Douma russe ont choisi le 17 mars, date du cinquième anniversaire du référendum du 17 mars 1991, où à la question «*Voulez-vous d'une Union renouvelée ?*», 76% des électeurs soviétiques avaient répondu «oui». Et cela, malgré le boycott de ce référendum organisé dans six des quinze républiques soviétiques par des dirigeants de la bureaucratie locale.

En fait si, six mois plus tard, l'URSS fut officiellement dissoute, cela tint d'abord et principalement au fait que le dirigeant de la Russie d'alors, Eltsine, ne trouva que ce moyen pour rester le seul maître à bord.

Eltsine, qui venait de perdre sa place au Bureau politique, avait réussi à trouver un point de chute à la tête du Soviet suprême de la RSFSR (la Russie soviétique) puis, en juin 1990, à se faire élire à la présidence, nouvellement créée, de cette république. Un poste purement honorifique dans l'URSS d'alors, mais qu'il sut cependant utiliser en mettant à profit l'appareil politique de la RSFSR, d'ailleurs en grande partie confondu avec l'appareil soviétique tout court, pour s'opposer à Gorbatchev, qui était, lui, le président de l'URSS.

Et Eltsine qui, dit-on, manquait d'idées eut celle-ci «géniale» – ou ses conseillers l'eurent pour lui – d'enlever tout pouvoir sur l'URSS, et donc la Russie, à son «patron», Gorbatchev, en supprimant... l'URSS!

C'est ce que Eltsine, mettant à profit les difficultés croissantes à s'imposer que connaissait Gorbatchev, proposa à ses homologues d'Ukraine et de Biélorussie, fin 1991. Une proposition que ceux-ci, d'abord un peu interloqués, ont rapporté des témoins, acceptèrent d'autant plus facilement qu'eux-mêmes y gagnaient la libre disposition de leurs fiefs respectifs. Les dirigeants des douze autres républiques de l'Union furent mis devant le fait accompli et certains mirent plusieurs jours avant de se déclarer indépendants...

Turquie

Le gouvernement Yilmaz

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT DE DROITE SOUTENU PAR UN PARTI DE «GAUCHE»

Près de trois mois après les élections de décembre, après bien des marchandages de coulisses et des rebondissements, un nouveau gouvernement s'est formé en Turquie. Sans grande surprise finalement, c'est un gouvernement de coalition entre les deux principaux partis de droite : le Parti de la Juste Voie (DYP) du précédent Premier ministre Tansu Çiller, et l'ANAP, le Parti de la Mère Patrie, de Mesut Yilmaz, lui aussi ex-Premier ministre qui avait précédé Tansu Çiller.

Ce gouvernement est minoritaire, car il n'a que 267 sièges sur un total de 550, mais il s'est assuré le soutien du Parti de la Gauche Démocratique, le DSP de Bülent Ecevit, lui aussi ancien Premier ministre d'avant le coup d'État de 1980.

C'est là qu'il y a changement, si on peut dire : le précédent gouvernement était une coalition entre le DYP de Çiller et l'autre parti social-démocrate, le CHP de Deniz Baykal. Celui-ci ayant mordu la poussière aux élections au profit du DSP, c'est donc maintenant le DSP qui prend la relève. De même, de Tansu Çiller et Mesut Yilmaz, c'est Yilmaz qui devient Premier ministre à la place de Çiller… tout en s'engageant à recéder la place à celle-ci au bout de deux ans.

L'ARBITRAGE DE L'ARMÉE

Tout cela ressemble à un jeu de chaises musicales, à ceci près que ce sont les sommets de l'armée qui, à un certain moment, ont ordonné aux politiciens de cesser leur petit jeu et d'accoucher d'une coalition… à condition que celle-ci ne comprenne pas le parti qui est apparu comme le seul véritable vainqueur du scrutin du mois de décembre : le RP ou Parti du Bien-Être (Refah Partisi) de Necmettin Erbakan, autrement dit le parti islamiste !

Les généraux leur ayant ordonné de s'entendre, Yilmaz et Çiller ont donc obtempéré et cessé leurs chamailleries alors que quelques jours plus tôt on avait annoncé, au contraire, que l'accord était fait pour une coalition entre l'ANAP et le RP, autrement dit entre Yilmaz et les islamistes. L'armée turque, une fois de plus, a ainsi joué le rôle d'arbitre dans les querelles entre partis parlementaires, tout en préférant continuer à laisser ceux-ci occuper le devant de la scène.

Pour les chefs de l'armée, tous ces politiciens se valent ou presque, et ils ne les considèrent guère plus que comme des marionnettes, qu'il faut laisser se succéder les unes aux autres à mesure qu'elles se discréditent. Il est clair cependant que l'armée se méfie plus des politiciens islamistes, et pas seulement parce que l'armée turque se considérerait comme la gardienne des traditions laïques de la Turquie kemaliste. Il y a longtemps déjà que les gouvernements et l'armée elle-même marquent plus que de la complaisance à l'égard de la religion, et c'est même ce qui explique en partie la remontée d'influence de l'Islam en Turquie.

LES ISLAMISTES DANS LE CONFORT DE L'OPPOSITION

En fait, même si les islamistes du Refah ont donné de nombreux gages qu'ils se comporteraient en gouvernants comme les autres, ils restent sans doute, aux yeux des grands groupes de la bourgeoisie turque, suspects de pouvoir céder à une certaine démagogie sociale, qu'ils ont agitée durant leur campagne électorale. Quant aux dirigeants de l'impérialisme, notamment européens, ils se méfient sans doute eux aussi encore de ces islamistes, qui ont critiqué notamment les conditions de l'accord d'Union douanière entre la Turquie et l'Union européenne. Nul doute qu'ils ont, eux aussi, su le faire savoir.

Ainsi, le Refah est maintenu dans l'opposition, place dont son leader Erbakan a d'ailleurs fait comprendre qu'il ne la considérait pas comme la moins confortable. De fait, c'est bien à cette place qu'il a pu gagner de l'influence ces dernières années, en profitant du mécontentement des couches populaires des campagnes et de la province votant traditionnellement pour les partis de droite, mais aussi en partie de celui des travailleurs des villes mécontents de la compromission des partis sociaux-démocrates avec le pouvoir. En restant dans l'opposition, les islamistes peuvent espérer continuer à capitaliser ce mécontentement.

Gamma

Lorsque Yilmaz (à droite) serrait la main au leader des islamistes… le mois dernier

NOUVEAU GOUVERNEMENT, VIEILLE POLITIQUE

Car la politique du nouveau gouvernement ne s'annonce évidemment guère différente de celle du précédent. Le gouvernement Yilmaz se veut un gouvernement à poigne, et ne compte pas moins de dix «super-flics», ex-préfets ou chefs de la police. C'est ainsi un ex-préfet qui est devenu ministre de la Justice, poste qui, en Turquie, demande des hommes sachant obéir…

Et puis le nouveau gouvernement à peine formé a commencé son œuvre en exerçant une répression accrue contre le mouvement étudiant en cours. Celui-ci proteste contre les nouvelles sommes importantes – surtout pour les familles modestes – réclamées comme droits d'inscription. Les enseignants, qui sont en lutte pour obtenir la légalisation de leur syndicat et le droit de grève, ont eu droit au même traitement le dimanche 10 mars à Ankara où plusieurs dizaines d'entre eux ont été blessés – dont certains gravement – et plusieurs dizaines arrêtés.

Enfin, dans le cadre d'un plan général d'austérité, le gouvernement Yilmaz a commencé – ou plutôt continué – à augmenter les prix : cela vient d'être fait pour l'essence, le sucre, et les autres vont suivre ! Ce gouvernement, qui avait affirmé qu'il allait ramener l'inflation à un taux inférieur à 10 % (actuellement elle est de l'ordre de 80 %), n'en prend pas plus le chemin que le gouvernement précédent, qui avait affirmé la même chose au départ, avant que l'inflation ne batte des records en dépassant les 100 % !

Enfin, la sale guerre meurtrière menée au Kurdistan continue toujours, et ce n'est sûrement pas ce nouveau gouvernement, né sous la coupe des militaires, qui va s'y opposer.

Alors la classe ouvrière aura sans nul doute encore à se battre, contre le gouvernement Yilmaz, comme elle l'a fait précédemment contre le gouvernement Çiller. Il faut rappeler d'ailleurs que la décision d'anticiper les élections a été prise, à l'automne, dans le contexte créé par la grève de 400 000 travailleurs du secteur public réclamant le réajustement de leurs salaires face à l'inflation. Et le fait est qu'à de nombreuses reprises, on a pu voir qu'il existait une classe ouvrière jeune et dynamique, et ne nourrissant guère d'illusions sur les politiciens au pouvoir, ni même d'ailleurs sur les politiciens islamistes.

Cette classe ouvrière a déjà donné du fil à retordre à Yilmaz, à Çiller et à l'avide bourgeoisie turque, et on peut penser qu'elle saura continuer à le faire.

Julien SILVA

YACHAR KEMAL CONDAMNÉ

Le 7 mars le célèbre écrivain turc Yachar Kemal a été condamné à vingt mois de prison avec sursis par un tribunal, et pas n'importe lequel, celui de la sûreté de l'État. Quel crime avait-il commis ? Dans son dernier livre appelé *La liberté d'expression et la Turquie*, il aurait osé parler du peuple kurde et de la liberté d'expression, choses avec lesquelles les militaires ne badinent pas ! Pour cela il a été accusé de rien moins que «*d'inciter le peuple à la haine de classe, de race et de religion*».

Pourtant Yachar Kemal, écrivain quasi officiel qui avait eu droit à une visite du Premier ministre Yilmaz juste avant les élections, ne réclame que des droits culturels pour le peuple kurde, et pas le droit d'avoir un État indépendant.

C'est dire le sort réservé au commun des mortels quand ils sont confrontés à la police ou à la justice turques. Récemment la presse a fait état des tortures infligées à des lycéens de 15 à 17 ans, matraqués, passés au courant électrique après avoir été roulés dans une couverture mouillée, etc. L'un d'entre eux, membre de la jeunesse du Parti Social-Démocrate CHP, a témoigné de tout cela devant une chaîne de télévision privée, en présence d'un député de ce parti.

Cela n'empêche nullement la presse et les gouvernements occidentaux de parler des progrès de la «démocratie» turque !

France Télécom

Juppé ressort le changement

L'ÉTAT AU SERVICE DES APPÉTITS CAPITALISTES

Alain Juppé vient de relancer le projet gouvernemental de réforme de France Télécom. Il affecte d'adopter un ton nouveau, mais cette affaire du changement de statut de France Télécom a fait l'objet de fort nombreux rapports depuis une bonne trentaine d'années, et une partie importante de la réforme est déjà en réalité bien avancée.

Le principal jalon sur cette voie a été posé par le ministre socialiste Paul Quilès : c'est « sa » loi de juillet 1990 qui a scindé l'administration des PTT entre, d'un côté, La Poste (service du courrier et chèques postaux) et, de l'autre, les télécoms sous le nom de France Télécom.

Le but de l'opération était clair : permettre aux télécoms, secteur rentable des PTT, qui fait des gros bénéfices d'exploitation chaque année au point de servir même à l'occasion de vache à lait pour le budget général de l'État, de prendre leur indépendance ; La Poste étant accusée au contraire de dilapider de l'argent à travers des déficits réguliers.

L'« indépendance » de France Télécom, devenu à compter du 1er janvier 1991 un établissement autonome de droit public, lui a permis d'acquérir des parts dans des sociétés de télécommunications nationales à travers le monde, c'est-à-dire concrètement d'offrir rapidement de nouveaux marchés au trust Alcatel, constructeur d'installations.

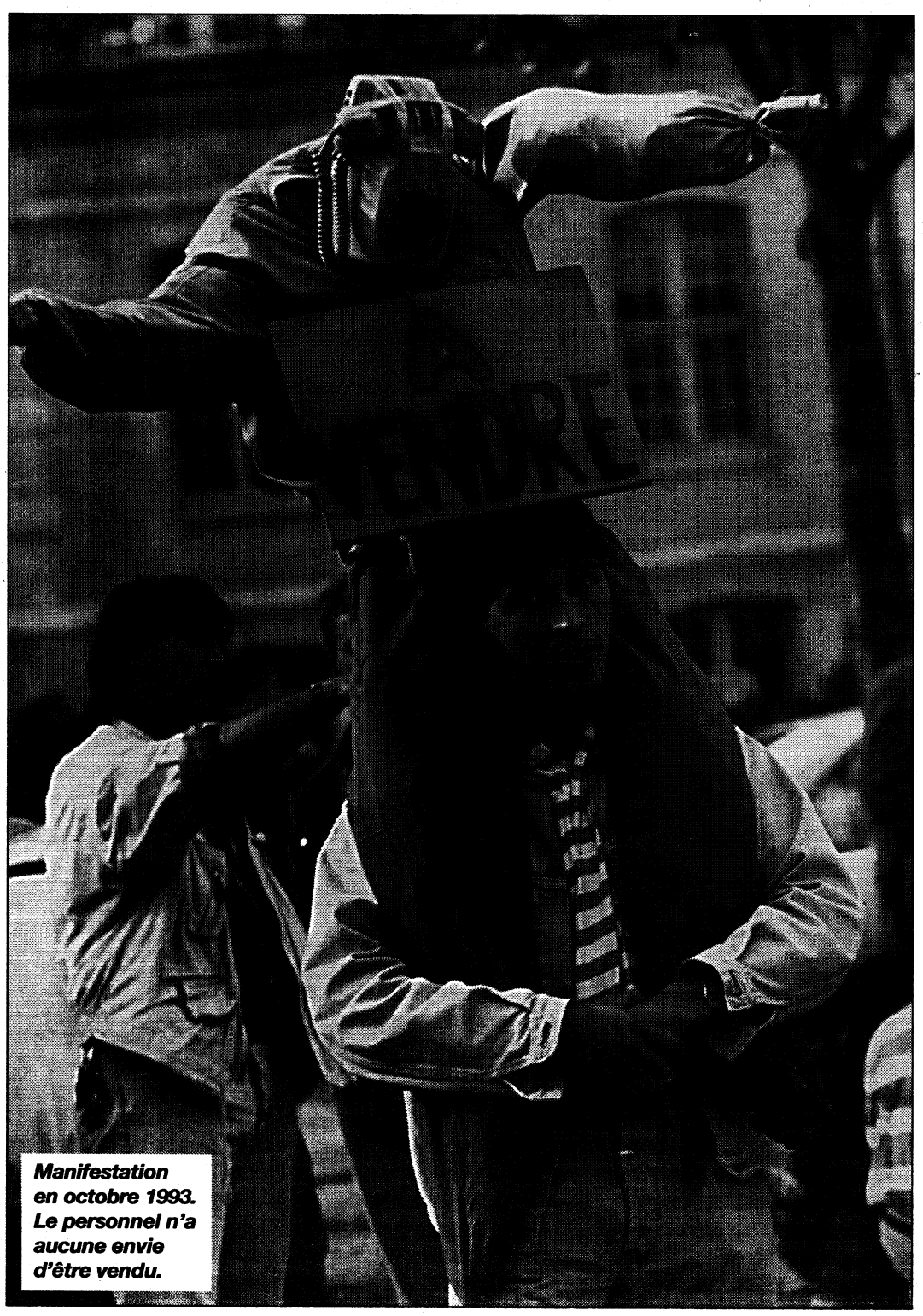

AFP

Manifestation en octobre 1993. Le personnel n'a aucune envie d'être vendu.

La réforme Quilès bénéficiait, il faut le souligner, du concours des dirigeants de la fédération PTT de la CFDT, qui se sont à cette occasion passablement discrédités au sein du personnel.

France Télécom n'étant plus une administration, différentes modifications ont été apportées progressivement dans son fonctionnement et dans les conditions de travail du personnel. Toujours fonctionnaires, les agents des télécoms et les postiers ne purent cependant plus, par exemple, demander à être mutés d'une maison à l'autre. Refonte complète des classifications, modification des règles concernant les mutations, course systématique à la « productivité », réductions d'effectifs, augmentation du nombre des contractuels, promotion de la mentalité « commerciale », etc. : tout est désormais subordonné à la « santé financière » et à la « compétitivité » de l'entreprise.

L'étape suivante fut lancée en juillet 1993 par le ministre Longuet, mais son projet de faire cette fois de France Télécom une société anonyme cotée en Bourse, l'État conservant 51 % des parts, capota devant des journées de grève massivement suivies par les agents des télécoms. Le projet fut alors différé.

Logique de Maastricht, ou logique des intérêts capitalistes tout simplement ?

Le gouvernement et la plus grande partie de la presse affirment qu'en montrant sa volonté de faire évoluer le statut de France Télécom d'établissement public en société anonyme, Juppé n'a de toute façon pas le choix, puisque la date-butoir fixée par les instances européennes pour ouvrir à la concurrence tous les services de télécommunications européens, y compris le téléphone de base, est le 1er janvier 1998. C'est-à-dire que les situations de monopole pour l'exploitation du téléphone, détenues dans la plupart de ces pays par des opérateurs uniques (appartenant généralement aux États), doivent disparaître.

Naturellement, à ce propos, *L'Humanité* par exemple ne se prive pas d'incriminer une fois de plus le traité de Maastricht, qui ouvrirait à lui seul les vannes aux convoitises capitalistes concurrentes. Mais la concurrence et les appétits sont déchaînés dans le secteur des télécommunications, à l'échelle internationale, depuis bien avant ce fameux traité et le dépassent largement. L'offensive des géants américains pour forcer l'ouverture des marchés mondiaux, casser les positions de monopole, remonte au début des années 1980, et le riche marché européen avec son réseau dense d'infrastructures en place est évidemment l'objet d'âpres convoitises de la part des trusts. La société britannique British Telecom a été offerte sur un plateau aux capitaux privés à partir de 1985, voici plus de dix ans ; la grande société japonaise NTT, elle aussi, a été offerte aux capitaux privés, et les États-Unis ont annoncé à leur tour l'ouverture totale de l'ensemble de leurs réseaux de télécommunications à la concurrence. On est bien loin de Maastricht... et de Bruxelles.

Pourquoi vendre un service public qui marche et qui rapporte ?

Certes, depuis leur origine, les installations téléphoniques, financées la plupart du temps

de statut

Gilels Saussier / Gamma

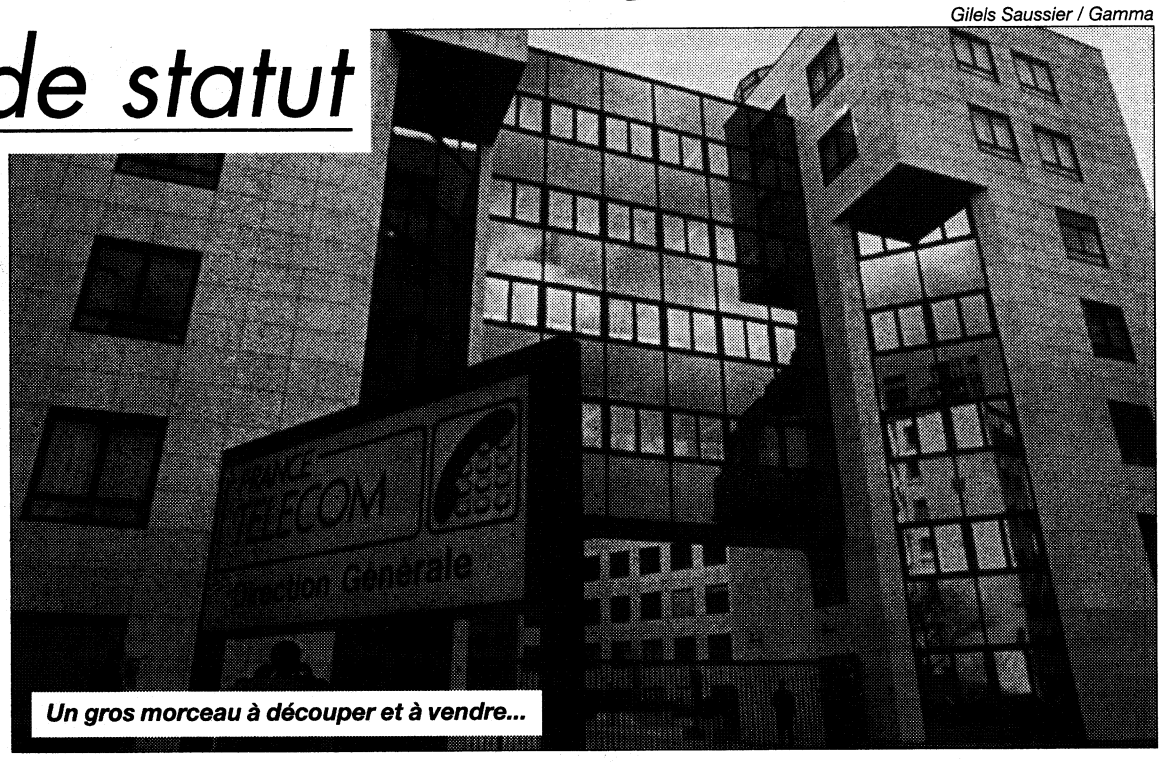

Un gros morceau à découper et à vendre...

aux frais des contribuables, ont constitué une manne importante pour les constructeurs patronaux intéressés. L'État leur était alors bien utile pour leur assurer un marché protégé, tout en payant pour un équipement indispensable du pays. De même, durant la grande période de modernisation du téléphone en France, dans les années 1970 et le début des années 1980, les PTT, administration d'État, ont réservé ce mirifique marché avant tout à « leurs » trusts d'électronique, en fin de compte essentiellement à Alcatel, dont les bénéfices se sont bien engraissés de l'argent public.

Ce qui a changé depuis, c'est la source du profit à faire : les équipements, soit les gros investissements indispensables, sont faits désormais, pour l'essentiel. L'État les a assurés, financés, comme il a financé les investissements dans le domaine de la recherche. Et c'est dans les services utilisant les réseaux en place que se situe désormais « l'extraordinaire rentabilité » des télécommunications dont parle volontiers la presse.

De gros enjeux financiers

Tous ces services, qui se sont multipliés à la faveur d'innovations technologiques en cascade (permettant non seulement de transmettre la voix mais aussi d'organiser des échanges de données informatiques et d'images d'un point du globe à l'autre – là du moins où existent des réseaux téléphoniques « de base » suffisants), offrent des perspectives de profits extraordinaires pour les groupes capitalistes disposant de la « surface » et de la dimension internationale voulues pour pouvoir les vendre aux grandes entreprises, aux banques, aux acheteurs de réseaux privés sophistiqués, bref aux gros clients, les « grands comptes » comme on dit à France Télécom.

En Allemagne, où se déroule une opération analogue autour de Deutsche Telekom (devenue une société anonyme depuis janvier 1995), la guerre du téléphone fait rage : les futurs concurrents de Deutsche Telekom seront les grands conglomérats du secteur de l'énergie, mais aussi les puissants groupes industriels Mannesmann et Thyssen. Et c'est dans le cadre de cette compétition que les groupes capitalistes français tels Bouygues, la Générale des Eaux, Alcatel-Alsthom, cherchent aujourd'hui à se positionner au mieux de leurs intérêts, avec les gouvernements successifs comme maîtres d'œuvre des grandes manœuvres...

Grâce au service public

Mais il ne faudrait pas oublier que c'est bien parce que les investissements de base indispensables ont été faits auparavant, dans le cadre du service public, avec l'argent public, et qu'ils existent, que les groupes capitalistes des télécommunications peuvent aujourd'hui se livrer à leur guerre pour s'approprier de bonnes parts du nouveau gâteau. De même que c'est bien grâce au travail, à la recherche, fournis dans le cadre du service public, aux sommes investies dans ce but, que les innovations technologiques elles-mêmes ont pu apparaître et être mises au point.

On comprend bien sûr qu'aujourd'hui ce secteur économique des télécommunications puisse être particulièrement alléchant pour les sociétés privées ! L'État, que certains de leurs dirigeants ne craignent pas de vilipender à l'occasion, a en l'occurrence été la matrice de leurs dividendes...

Mais cela n'en repose pas moins le problème plus général du service public. Car on peut prévoir que, même si certains changements et l'introduction de la concurrence dans le fonctionnement du téléphone n'entraîneront peut-être pas forcément de dommages pour les utilisateurs, les actionnaires privés ne vont pas prendre en charge tout ce qui n'est pas rentable de leur point de vue dans le fonctionnement actuel à l'échelle nationale, ou encore tout ce qui ne serait pas rentable de leur point de vue dans la mise à la disposition de tous d'éventuels progrès utiles à venir. Ces domaines-là resteront sans doute du ressort d'un service public dépecé, à la charge de l'État et dans quelles conditions, sinon au rabais ? On peut douter que le service public continuera, dans ces conditions, d'offrir à tous, sur tout le territoire, le même service.

Dans le projet Juppé, il est même question que l'installation et la gestion de cabines téléphoniques en milieu rural soient offertes en concessions à des sociétés privées. Comme l'eau... ?

Alors, du point de vue de l'intérêt de la collectivité comme de celui des travailleurs de France Télécom, il y a bien de quoi rejeter ce nouveau projet Juppé !

Christiane LE GUERN

Ils semblent pressés

AUX TRAVAILLEURS D'EN PROFITER

Vu l'ampleur des enjeux (par exemple, le marché des services de télécommunications en Allemagne est évalué à 100 milliards de DM – près de 350 milliards de francs – en l'an 2000, contre 70 milliards de DM actuellement), on comprend qu'un certain nombre de parlementaires français et que le gouvernement Juppé soient pris d'un sentiment d'urgence : crainte que les Bouygues et autres voient des parts de marché possibles leur passer sous le nez, crainte que la concurrence ne prenne trop pied sur le marché français, lorsque le consommateur particulier pourra en principe choisir son fournisseur en fonction de divers critères de son choix (tarifs, proximité, service rendu, etc.).

Mais, dans le panier de crabes des intérêts contradictoires, rien n'est simple : dans les milieux dirigeants, il y a probablement par-dessus le marché, outre les ambitions et les intérêts concurrents, des divergences d'appréciations sur le degré de contrôle que l'État doit, ou non, conserver sur France Télécom – ne serait-ce que pour se trouver mieux en mesure de fournir de l'argent public, encore une fois et autant de fois qu'il le faudra, au profit des groupes actionnaires français dans la guerre économique qu'ils mènent.

Et puis le gouvernement Juppé court lui aussi après l'argent frais qu'il pourrait récupérer à travers la vente, même partielle, de France Télécom. De ce point de vue, il y a peut-être urgence à accélérer les choses : apparemment, la valeur de l'argenterie tend à baisser, et le marché boursier va être très sollicité par les mises en vente d'actions de diverses sociétés européennes analogues dans la période qui vient. Ces considérations doivent être pour beaucoup dans le choix de Juppé de relancer la question actuellement.

Evidemment, toute la question reste de savoir quelle réaction il va rencontrer. L'ensemble du personnel de France Télécom a, jusqu'ici, exprimé régulièrement son hostilité aux projets de privatisation, même si les ministres et PDG ont maintes fois juré qu'il n'était pas question de toucher au statut du personnel en place (environ 150 000 personnes en tout actuellement), à ses garanties d'emploi et de retraite, tout comme Juppé le réitère aujourd'hui.

Cette inquiétude est entièrement justifiée, et la période qui vient montrera si les organisations syndicales – qui se déclarent pour l'heure unanimement hostiles et opposées au projet Juppé – chercheront, et réussiront, à faire entendre cette inquiétude au bénéfice des intérêts du personnel. Peut-être celui-ci peut-il tirer parti du fait que le gouvernement se montre précautionneux et avide de l'amadouer, d'autant qu'il a quelque intérêt, de son point de vue, à se hâter pour régler cette question si possible avant l'année 1997, pré-électorale...

C. L. G

Méfiance de rigueur

Que les promesses des ministres ne suffisent pas pour rassurer, on le comprend d'autant mieux quand on a pu lire sous la plume du précédent PDG de France Télécom lui-même : « *Un statut reste un statut, et la vraie garantie pour l'avenir et l'emploi réside dans la réussite de l'entreprise* »...

Ce genre de « réussite », les travailleurs anglais de British Telecom l'ont expérimentée : la privatisation à partir de 1985 s'est accompagnée d'un plan de 100 000 suppressions d'emplois, et c'est justement quand l'État détenait 51 % des parts que les plus gros « dégraissages » ont eu lieu.

Aujourd'hui, Deutsche Telekom, qui prépare sa privatisation partielle d'ici la fin de l'année, prévoit ouvertement 50 000 suppressions d'emplois sur un total de 230 000, d'ici à l'an 2000.

Pour attirer les détenteurs de capitaux, il faut que la promise soit jolie, c'est-à-dire prometteuse de rentabilité...

Marseille

LES TRAMINOTS DE NOUVEAU EN GRÈVE

Mardi 19 mars et mercredi 20 mars il n'y a pas eu de bus à Marseille et le métro ne circulait que sur une ligne avec une fréquence très épisodique.

Après la très longue grève victorieuse des traminots de Marseille un protocole d'accord avait été signé le 8 janvier 1996. Ce protocole tant sur la durée du travail que sur les salaires, n'est pas respecté par la direction de la RTM et la Mairie. Il est grignoté et défiguré.

Par exemple, la journée de travail aurait dû être harmonisée à 7h45, mais petit à petit cette journée passe à 8 heures, voir 8h15.

L'amplitude de travail des chauffeurs est bien longue. Un chauffeur cite par exemple son cas qui n'a rien d'exceptionnel : il commence à 6h25 et conduit jusqu'à 8h45; à il reprend de 13h15 à 15h30 et continue à ce rythme de 17h31 à 19h44.

C'est, entre autres, contre ce travail en pointillé effectué durant une longue journée que les traminots se sont mis en grève. La population dans son immense majorité et les travailleurs, bien que gênés par le manque de transports, sont solidaires des traminots marseillais à nouveau en lutte.

Correspondant LO

Motorola – Toulouse

LA DIRECTION RECULE

À Motorola-Toulouse, comme on a pu le lire dans un précédent article fin février, à l'annonce par la direction qu'ils devaient travailler pour les deux réveillons de fin d'année, les travailleurs de l'équipe de nuit arrêtaient immédiatement le travail, avec pour principale revendication : «*Pas question de travailler les nuits des 24 et 31 décembre*».

Le surlendemain ils reprenaient le travail, accordant un délai de 15 jours à la direction pour donner sa réponse à l'ensemble de l'équipe de nuit réunie en assemblée générale. Entre temps, 56 CDD arrivant à expiration de leur contrat pour la fin du mois, la CGT et la CFDT déposaient un mot d'ordre de grève pour toute l'usine si la direction ne se prononçait pas sur leur embauche avant le 15 mars.

Jeudi 14 mars, la direction annonçait en CE exceptionnel que quelques intérimaires et les 56 CDD seraient définitivement embauchés, que l'usine serait arrêtée à partir du 31 décembre 18h jusqu'au 2 janvier 6h, que tous les congés posés pour le 24 décembre seraient acceptés, et que les équipes d'après-midi seraient autorisées à quitter prématurément le travail.

Pourtant le ton donné par la direction n'était jusque-là pas à l'embauche. On nous serinait sans arrêt que les commandes baissaient et on nous avait même avertis d'un blocage des embauches. D'autre part la direction se montrait inflexible sur la nécessité de travailler en continu 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Et donc sur l'impossibilité absolue d'arrêter la production pour les fêtes de fin d'année, car «*si la production s'arrêtait, les clients ne nous le pardonneraient pas et le site serait condamné...*»

La grève a donc balayé tous ces arguments. La direction a préféré reculer sur tout plutôt que d'engager un conflit qui menaçait de toucher toutes les équipes. La leçon est à retenir : il ne faut pas marcher dans la propagande du patron. Notre force collective peut l'obliger à remballer son baratin.

Correspondant LO

Tapie et le Crédit Lyonnais

À REQUIN, REQUIN ET DEMI

Quand il y a de l'argent en jeu, il n'est pas rare que les séparations provoquent des déchirements et des crises. C'est ainsi que le couple Tapie-Crédit Lyonnais a ajouté récemment un nouvel épisode à ses relations tumultueuses.

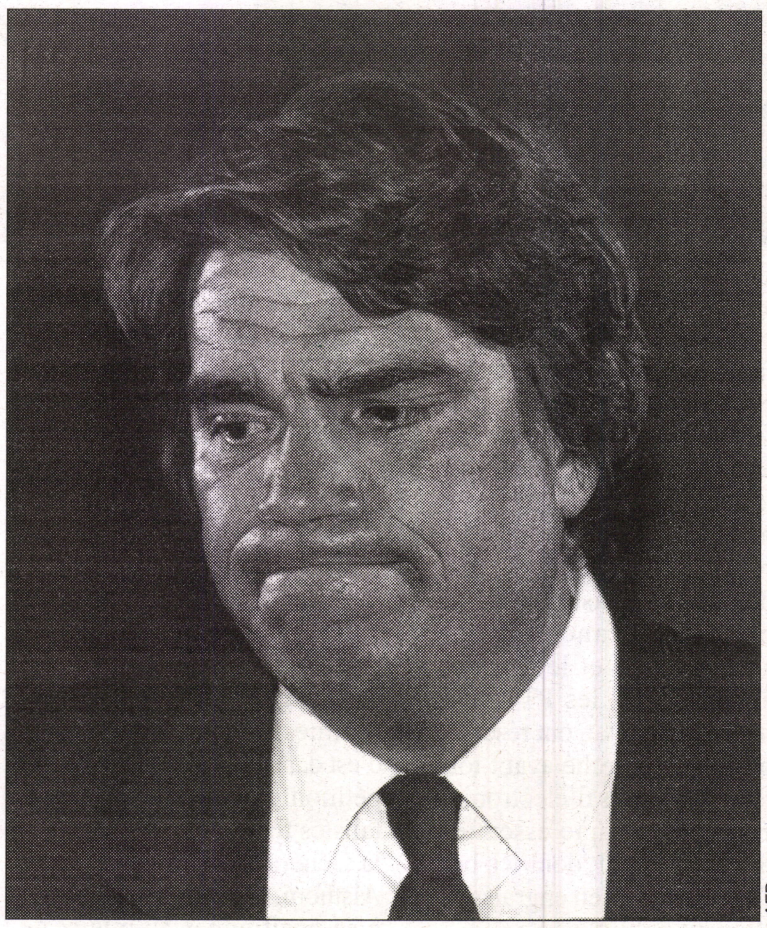

AFP

On se souvient que Tapie entretenait des liens étroits, non seulement avec la maison mère, le Crédit Lyonnais, mais surtout avec sa filiale, la société de banque SDBO. Avec celle-ci, les liens étaient même très intimes : il en était le partenaire numéro un. Le divorce avait fait grand bruit. Querelles de chiffres, déménagement à la sauvette de meubles et de tableaux, yatch et hôtel particulier mis en vente, huissier par-ci, avocats par-là. Dans cette histoire se trouvaient réunis tous les ingrédients d'un feuilleton.

Le dernier rebondissement, c'est donc que Tapie attaque le Crédit Lyonnais en justice et lui réclame 7,5 milliards de francs : il estime avoir été floué par la banque dans la vente d'Adidas.

Tapie avait acheté «*la marque aux trois bandes*» pour 1,6 milliard de francs en 1990. Le Crédit Lyonnais – via sa filiale SDBO – avait alors largement contribué à lui trouver les fonds nécessaire pour cette importante acquisition.

Tapie géra alors l'entreprise en recourant à ses méthodes habituelles : 316 licenciements et fermeture de l'usine de Saint-Vincent de Tyrosse; suppression de 500 emplois dans les usines alsaciennes. Mais, en 1992, Adidas faisait des pertes.

Tapie décida alors d'opter pour une carrière politique – il allait notamment être ministre de Bérégovoy – et de mettre Adidas en vente. C'est Robert-Louis Dreyfus qui voulut bien racheter l'affaire. Plus précisément il voulait bien en prendre 15%. Le Crédit Lyonnais en prit 20%, par l'intermédiaire de sa filiale Clinvest. Et voilà que pointèrent leur nez et amenèrent de l'argent, deux acheteurs exotiques, deux fonds d'investissement domiciliés aux Caraïbes, dans des paradis fiscaux.

L'un, Coatbridge, basé aux îles Vierges, rafla 15% du capital. L'autre, Oméga Ventures, situé aux îles Cayman, acheta 20% d'Adidas. La presse a longtemps laissé entendre que ces deux fonds pourraient bien appartenir en fait au Crédit Lyonnais. Mais la banque vient de démentir... la semaine dernière.

Robert-Louis Dreyfus s'est fait tirer l'oreille. Il voulait bien acheter, mais à la condition expresse que le Crédit Lyonnais lui prête de l'argent pour cela, à un taux avantageux bien sûr, et que de plus la banque s'engage à assumer les moins-values si Adidas ne redressait pas ses comptes!

En fait Adidas a vu rapidement sa situation financière s'améliorer, grâce à la mise en place d'un plan de réduction des frais généraux : en clair cela s'est traduit par des milliers d'emplois supprimés, la fermeture d'une douzaine d'usines, et la «délocalisation» en Europe de l'Est et en Asie de toute une partie de la production. Fin 1994, Adidas est passé complètement sous le contrôle de Deyfus. En mars 1996, Adidas est coté à la Bourse de Francfort 14 milliard de francs : la valeur de la société a été multipliée par 9 en six ans.

Alors aujourd'hui Tapie proteste et ce d'autant que le Crédit Lyonnais a réalisé, lui aussi, des plus-values au passage, quand il a cédé ses parts du capital aux nouveaux propriétaires.

Dans cette histoire le Crédit Lyonnais, après s'être acoquiné avec le repreneur-licencieur Tapie, a choisi ensuite de favoriser un autre repreneur-licencieur. Et si dans ces eaux troubles de la finance, un requin a dû s'effacer, un autre requin est arrivé qui a gagné beaucoup d'argent. Celui-ci n'est pas né de rien. C'est essentiellement en jouant avec la peau des travailleurs d'Adidas que les uns comme les autres de ces requins l'ont volé.

GEMS Buc (Yvelines)

UN ATELIER EN GRÈVE POUR 1 000 F PAR MOIS

GEMS, une filiale du grand trust industriel américain General Electric, fabrique et vend du matériel radiologique tels que scanner ou IRM. A Buc, travaillent environ 1 700 personnes.

Une grève s'est déclenchée dans l'un des deux ateliers de production, celui de la fabrication des tubes Rayons X, qui regroupe 80 techniciens, dont une dizaine de CDD ou intérimaires. Depuis l'annonce du montant des augmentations individuelles et de certains changements de qualification promis mais non effectués, le mécontentement était dans l'air. L'arrogance de certains chefs qui déclaraient, par exemple, en parlant des augmentations :« *T'as un bon CE, t'as une bonne mutuelle* » quand ce n'était pas « *ceux qui n'ont pas de diplôme et qui gagnent 10 000 F* (en oubliant de dire que cela comprend la prime d'équipe) *n'ont qu'à s'estimer heureux* » n'a pas calmé les esprits.

Une pétition, signée par 62 des 83 salariés de l'atelier réclamant 1 000 F d'augmentation minimum et des revalorisations de qualification, fut remise au directeur. Devant son mépris ouvert, la majorité de l'atelier se mettait en grève le lendemain, mercredi 13 mars.

Aussitôt, nous avons rédigé un tract s'adressant à l'ensemble du personnel pour expliquer les raisons de notre action et inviter nos collègues de l'atelier encore non grévistes à nous rejoindre.

Cette habitude devait être conservée par la suite transformant la sortie de la cantine en un lieu de discussions entre les grévistes et le reste du personnel.

Parallèlement, la direction se voulait intransigeante. Le directeur refusait de répondre sous la « pression ». Il pouvait prendre ses grands airs malgré les gesticulations de sa hiérarchie, la production des tubes était bel et bien paralysée.

Le jeudi la direction invita les non-grévistes à un « repas de travail » avec plateau-repas dans une salle de réunion, avec un succès très limité.

Le vendredi matin, le directeur réunissait grévistes et non-grévistes pour leur sortir sa litanie habituelle sur les difficultés de l'entreprise, avec toutefois un argument nouveau. Il déclara sans rire que les ouvriers indiens de GE étaient payés 12 fois moins que nous et travaillaient un tiers de temps de plus, et qu'il fallait bien qu'on en tienne compte. La World Company, en somme !

En conclusion, il ne pouvait rien pour les salaires, ni pour les nôtres ni même apparemment pour ceux des Indiens ! Sur quoi les grévistes partirent et le laissèrent en plan. Seul avec les non-grévistes, le directeur leur demanda alors de dénoncer les grévistes qui « *feraient de l'intimidation* ». Il n'y en avait pas, personne n'avança de nom.

Dès le midi, une partie de la hiérarchie de l'entreprise répandait dans tous les services les arguments de la direction, sachant bien que, sans pour l'instant se mettre en mouvement, la majorité des salariés voyait la grève avec sympathie.

Lundi 18 mars, nous étions tout autant déterminés, ayant reçu le renfort de vacanciers, portant à 52 le nombre des grévistes. Une pétition de soutien recueillait 356 signatures. La direction, tout en continuant dans les services sa propagande antigrévistes, recevait une délégation des grévistes et des syndicats, paraît-il pour « *comprendre nos motivations* ». Le mardi, elle annonçait une prime de 1000 F par an versée en 2 fois.

La réaction unanime fut : « *On n'a pas fait 5 jours de grève pour 83 F par mois !* » La grève continuait donc.

Correspondant LO

SNECMA Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

UN LICENCIEMENT QUI NE PASSE PAS

Depuis le lundi 11 mars, une quarantaine de salariés de l'entreprise de nettoyage de la SNECMA Gennevilliers, l'Étincelle, sont en grève contre le licenciement d'un des leurs.

Cela fait un moment que les patrons du nettoyage et la SNECMA veulent régler le compte de ce camarade : il est à l'origine de la création du syndicat CFDT des services et négociateur de la convention collective.

Et surtout, grâce à sa gentillesse et sa disponibilité ce travailleur est le ciment entre les différentes ethnies constituant le groupe (Maghrébins, Africains, Mauriciens, Français, Portugais).

Ainsi, en 1994, la direction SNECMA avait décidé d'éclater le chantier en cinq sociétés et de créer une société où il était le seul salarié ! Il y a un an la SNECMA changeait son fusil d'épaule et donnait le chantier à une seule entreprise, l'Étincelle, où notre camarade fut embauché en décembre après beaucoup de difficultés. Il perdait entre autres son ancienneté de 17 ans et donc, outre le préjudice financier, la possibilité d'être délégué syndical. Quelque temps plus tard, la direction lui proposait même de démissionner moyennant 150 000 F. Devant son refus elle lui fit comprendre qu'il le regretterait.

Alors, lorsque la nouvelle du licenciement a été connue, la grève a été décidée très vite. Il faut dire que les motifs invoqués ressemblent à un véritable coup monté. La direction reproche à notre camarade des « *manquements professionnels* » et un « *comportement irrespectueux* » à l'égard de la SNECMA. Elle n'a rien de sérieux à avancer. Notre camarade a été accusé de convoyer avec son fenwick trop de wagonnets, pratique qui pourtant est habituelle depuis bien longtemps et largement répandue parmi tout le personnel.

Il ne fait pas de doute pour les travailleurs de l'Étincelle qu'il s'agit d'un règlement de comptes.

Les grévistes ont donc décidé de rester sur le centre nuit et jour par roulement afin de pouvoir intervenir pour empêcher d'éventuels briseurs de grève de travailler.

Pendant toute la semaine les patrons de l'Étincelle et de la SNECMA sont restés sur leur position, misant sans doute sur un pourrissement.

Vendredi 15 mars un nouvel élément intervenait : les salariés des Forges de précision des secteurs FAN et classique se mettaient en droit de retrait, droit qui autorise des salariés à ne pas travailler si leur personne est mise en danger par l'insécurité ou l'absence d'hygiène.

Dans le même temps la direction déclarait en réunion extraordinaire du CHSCT qu'elle ferait intervenir le samedi 16 à 8h des entreprises pour procéder au nettoyage. Mais ce jour-là, la mobilisation générale des grévistes dissuada les entreprises de rentrer, et ce malgré le présence d'un huissier convoqué par la SNECMA pour faire pression.

Pourtant le dimanche 17, la direction réussissait à faire pénétrer une trentaine de personnes pour effectuer le nettoyage.

Elle pensait sans doute que cela allait atteindre le moral des grévistes. Il n'en fut rien.

Lundi 18 mars, les 40 revotaient la grève. À 9h l'atelier des Aubes se mettait en droit de retrait à son tour car les sanitaires et vestiaires étaient toujours aussi sales, la direction ayant privilégié le nettoyage des ateliers pour que la production reprenne.

Les équipes du matin, du soir et une grosse partie de la nuit ne travaillèrent pas et allèrent tous signer « *le cahier des dangers graves et imminents* » afin de légaliser leur droit de retrait.

Le mardi 19 mars, la Mécanique ne reprenait pas le travail et les grosses Forges, Outillage Sud, Tronçonnage, Bâtiment C1, C2 et une partie de la Fonderie se mettaient aussi en droit de retrait sous les applaudissement des grévistes. Ces derniers ont bien compris que les salariés SNECMA avec le droit de retrait manifestent leur solidarité avec les nettoyeurs et non une demande d'accélération du nettoyage.

La direction SNECMA, devant ce mouvement, déclare considérer les salariés en grève et non en « droit de retrait », afin de faire réfléchir les plus hésitants. Mais pour l'instant cela ne marche pas et tout le monde reste mobilisé !

Correspondant LO

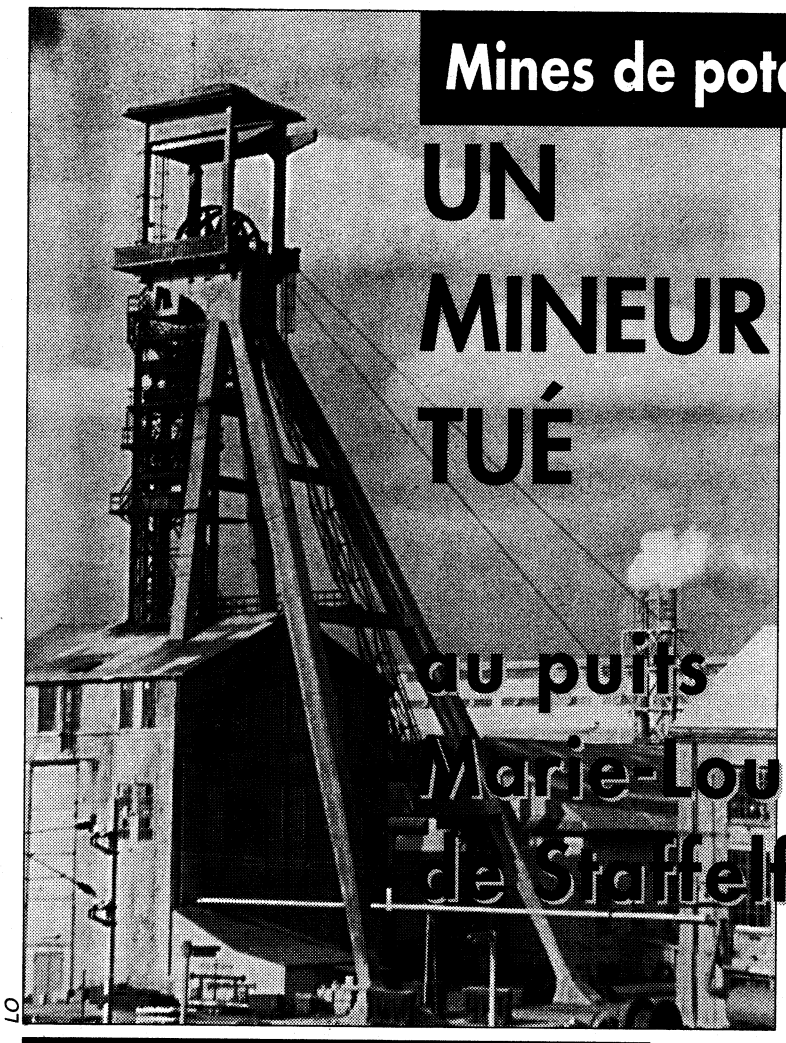

Mines de potasses d'Alsace

UN MINEUR TUÉ au puits Marie-Louise de Staffelfelden

Mercredi 13 mars, dans une galerie du fond au puits Marie-Louise, un bloc de plusieurs tonnes s'est détaché du toit de la galerie, écrasant et tuant un mineur. Cela fait suite à 19 accidents sur le même puits, où travaillent 400 mineurs de fond, pour le seul mois de février. Plusieurs de ces accidents auraient pu être fatals.

Avec la prévision de la fermeture des mines de potasse en 2004 pour tout le bassin potassique et en 1998 pour le puits Marie-Louise, les mineurs qui partent en retraite ne sont pas remplacés, pas plus que les malades ou ceux qui sont absents pour une raison ou pour une autre. Tout cela entraîne une aggravation des conditions de travail ou de sécurité. Il n'y a pourtant pas moins de chantiers ou moins de production, il y a seulement moins de mineurs affectés aux travaux de sécurité, et moins de vigilance de chacun parce que, quand on court, on fait moins attention.

De plus, et malgré cela, la direction avait annoncé un sureffectif de 220 mineurs sur le bassin, ce qui lui permet d'exercer un certain chantage sur tout le monde pour faire accepter la dégradation des conditions de sécurité. La direction a comme objectif de finir l'activité des MDPA au moindre coût. Mais le coût humain ne compte pas pour elle.

Le jour de l'accident, ça a été le choc, accentué par le souvenir que chacun avait des moments où il aurait pu y passer aussi. Sur tous les postes de Marie-Louise fond, pendant trois jours personne n'a voulu travailler, le camarade était dans toutes les têtes, et son corps présent à la morgue de Marie-Louise pendant deux jours, veillé par les mineurs, ravivait la plaie.

Pendant trois jours, personne n'a eu le cœur de reprendre, l'écœurement et le chagrin au ventre. Sentiment partagé par les mineurs du reste du bassin, qui s'est exprimé le vendredi 15 mars par une journée de grève très suivie, appelée par les syndicats sur l'ensemble des puits, et un cortège massif de mineurs ce même jour pour la cérémonie funèbre.

A Marie-Louise, le jeudi 14 mars, pour permettre aux enquêteurs d'étudier les circonstances de l'accident et pour assurer la sécurité des chantiers, les équipes de mineurs volontaires pour descendre ont refusé de le faire sous les ordres d'un chef de chantier connu pour la non-observation des règles de sécurité. D'autres commençaient à dire qu'ils ne voulaient plus travailler avec les responsables de l'organisation du travail au fond, l'ingénieur et deux chefs porions.

Le lundi 18 mars, la colère commençant à remplacer le chagrin, les mineurs du poste du matin envahissaient le CE qui se tenait là, pour dire à la direction tout ce qui n'allait pas en matière de sécurité. Quelque peu malmenée et mal à l'aise, celle-ci affirmait très hypocritement que la sécurité passait avant la production et qu'il fallait tout faire pour éviter tous les dangers. Mais les mineurs des postes suivants, informés des paroles de la direction, se sont montrés plus que sceptiques puisqu'ils ont débrayé 1 h 30 en fin de poste pour que les promesses soient tenues.

Et c'est vrai que la meilleure assurance en matière de sécurité, c'est la détermination des mineurs à la faire respecter.

Correspondant LO

Renault-Flins

ENCORE UN ACCIDENT AUX PRESSES

À Renault-Flins, dans l'atelier des Presses, dans la nuit du 13 au 14 mars, un travailleur a été victime d'un accident grave sur une ligne de découpe.

Alors qu'il effectuait une opération de dégrippage, il s'est pris la main dans les rouleaux qui aplanissent la tôle. Heureusement quelqu'un a pu appuyer sur l'arrêt d'urgence de la machine, mais il a fallu trois quarts d'heure pour dégager ce camarade et il risque de perdre sa main.

Comme après chaque accident, une enquête a été ouverte. Mais, pour les conclusions, en ce qui nous concerne, c'est tout vu. La responsabilité de la direction ne fait aucun doute. C'est elle qui maintient la pression.

Ces dernières années, plusieurs accidents très graves se sont produits aux Presses; entre autres, deux camarades sont tombés dans les goulottes d'évacuation des chutes de tôle, et l'un d'eux, gravement touché, a été arrêté 14 mois. Deux autres ont été sauvés de justesse par leurs camarades de travail qui les ont retenus par un pan de leur veste. Et pourtant, il existe des fermetures automatiques de goulottes : il y en a même une sur une ligne, mais c'est sans doute jugé trop cher par la direction... !

Quant aux accidents moins graves, on ne les compte plus : blessures, coupures en tout genre.

Car, même quand il y a des systèmes de sécurité, le rythme de travail est tellement rapide, qu'un peu d'inattention suffit pour qu'on se blesse. En ce moment, suivant les lignes, on manie, par équipe, de 1 500 à 4 000 tôles embouties et coupantes. On n'échappe à l'accident que par une vigilance de tous les instants.

Et pourtant la direction parle à nouveau d'optimiser les lignes, d'augmenter la productivité : bref, elle envisage froidement la multiplication des accidents !

Correspondant LO

EDF-GDF Paris

LA DIRECTION CONDAMNÉE POUR AVOIR SANCTIONNÉ UNE DÉLÉGUÉE

Depuis bien longtemps la direction d'EDF-GDF mène une campagne tous azimuts contre les travailleurs, au travers notamment de « réformes de structures », et mène en même temps une guerre larvée contre les syndicats et contre les militants syndicaux combatifs qu'elle juge gênants. Au point même qu'elle s'assoit bien souvent sur le code du travail.

Mais il arrive qu'elle tombe sur un os et ne soit pas suivie sur ce terrain par les tribunaux.

Ainsi le centre EDF-GDF de Paris-Rive-gauche (qui couvre environ un cinquième de Paris, au sud de la Seine) vient d'être condamné à rétablir une de ses salariées, militante syndicale, dans son poste de travail.

En septembre 1995, la direction de ce centre prenait prétexte de la suppression d'un poste de travail pour tenter d'écarter une déléguée, secrétaire du CHSCT, en outre militante connue de Lutte Ouvrière. Non seulement cette camarade était mise « en surnombre » (situation inconfortable et fréquente avec les suppressions d'effectifs, où le salarié n'a plus de poste de travail en titre), mais de plus la direction prétendait isoler complètement notre camarade à un autre étage que son service, dans un bureau où elle aurait été toute seule.

Pour le personnel il s'agissait évidemment d'une sanction déguisée. Et à peine une heure après la décision, la quasi-totalité des agents se retrouvait dans le bureau du chef pour protester. Forte de ce soutien, et avec l'aide de la CGT, la déléguée a porté l'affaire devant les tribunaux des Prud'hommes.

Et finalement, le 29 février, EDF-GDF a été condamnée par la cour d'appel de Paris, à réintégrer notre camarade « *dans son poste, sa fonction professionnelle, ses avantages salariaux...* ». En outre EDF-GDF est condamnée aux dépens, plus 10 000 F d'indemnité, et à une astreinte de 1 000 F par jour de retard à compter du 8e jour. Le jugement fait référence à la situation de « salariée protégée » de notre camarade, en tant que déléguée et secrétaire d'un CHSCT. Il est aussi rappelé à EDF-GDF que le code du travail lui est aussi applicable... Ce qui pourrait faire jurisprudence.

On peut espérer que ce jugement, accompagné de la mobilisation du personnel, fera réfléchir la direction et montrera aussi aux militants et aux travailleurs d'EDF-GDF confrontés à ce genre de problèmes qu'on peut se défendre et qu'on peut gagner !

Correspondant LO

Viêt-nam 1920 à 1945

de Ngo Van

Révolution et contre-révolution sous la domination coloniale

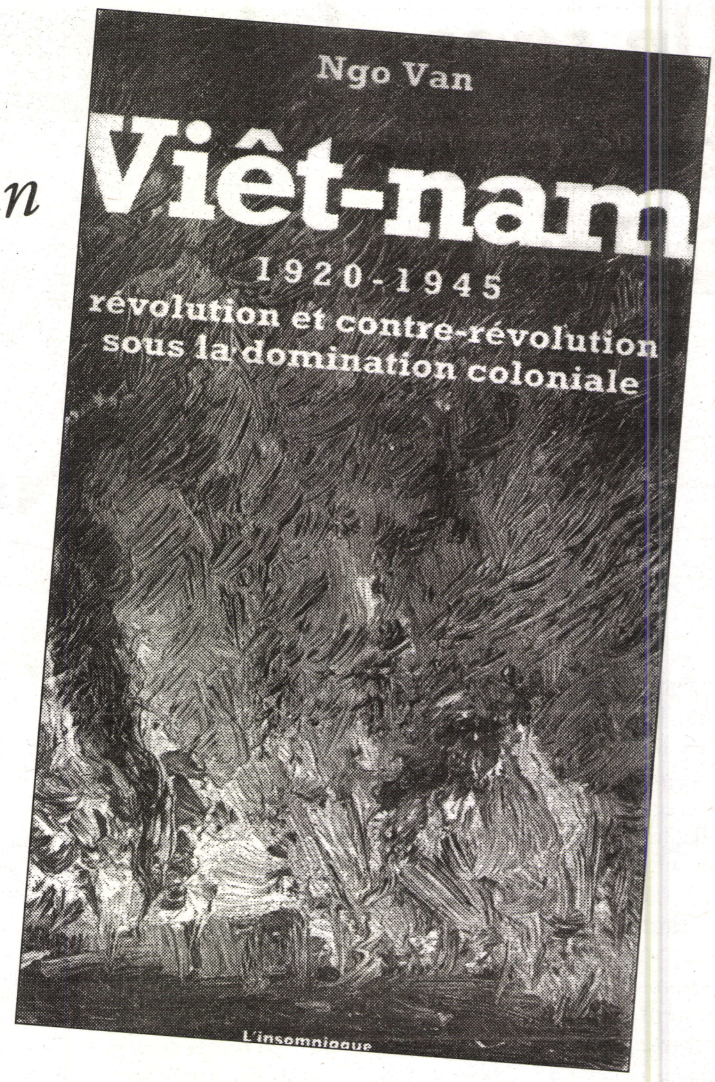

Ngo Van, né en 1913 au nord-est de Saïgon, commença à travailler à l'âge de quatorze ans, s'engagea dans le mouvement trotskyste au début des années 1930 et participa à ses luttes jusqu'en 1945. Emprisonné dans les années 1930 par le régime colonial et dans les années 1940 par les staliniens, il s'exila en Europe en 1948.

Il appartint au groupe indochinois La Lutte, un des groupes trotskystes qui résista aux attaques des staliniens et qui prit le maquis en 1945.

Ce livre commence par une histoire condensée mais très documentée des années 1920 à 1929, où «couve le feu chez les intellectuels», puis raconte les explosions sociales de 1930 à 1933 et les condamnations à mort qui s'ensuivirent, la naissance du mouvement communiste, l'action des staliniens et des trotskystes sous la botte coloniale, pour finir par le récit de l'extermination de tous les militants trotskystes, de septembre 1945 à janvier 1946, par les milices du Viêt-minh stalinien.

Le livre dénonce la férocité du système colonial et défend avec force la mémoire des révolutionnaires vietnamiens, fidèles à l'idéal internationaliste et confiants dans les capacités des masses à mener et diriger une révolution sociale. Nous avons beaucoup à apprendre d'eux.

Pierre DELAGE

(Éditions L'insomniaque; 444 pages; 60 F)

Le livre de Ngo Van fait l'impasse sur la politique de la IVe Internationale en 1945 au Viêt-nam. C'est certainement volontaire. Même si tous les trotskystes ne l'ont pas suivie, il faut rappeler cependant cette politique désastreuse, qui analysait le Viet-minh comme une force progressiste. Elle amena la IVe Internationale à demander à ses militants de se rendre pieds et poings liés au Viet-minh.

Nous citons un extrait d'un article de Lucien paru dans la revue *Quatrième Internationale* de septembre 1947. Évoquant les événements de septembre 1945, il écrit :

« Le 14 septembre, à quatre heures et demie du soir, le chef de la police stalinienne Duong Bach Mai envoya un détachement armé encercler le local des Comités du Peuple, où l'assemblée était en pleine séance. Nous nous conduisions en véritables militants de la Révolution. Nous nous laissions arrêter sans opposer la violence à la police, bien que nous fussions plus nombreux et tous bien armés.

« On nous enlevait les mitrailleuses et les pistolets de guerre. On saccageait notre local en brisant les meubles, déchirant nos drapeaux, volant les machines à écrire et brûlant tous les papiers.

« L'écrasement du Parti de la IVe Internationale a un double sens : extermination physique de l'avant-garde du prolétariat révolutionnaire et livraison du peuple indochinois aux impérialismes démocratiques.

« Après l'accomplissement de cette opération, Tran Van Giau donna l'ordre, avec l'accord du gouvernement de la région du Nord, de massacrer systématiquement tous les éléments trotskystes du pays. Tran Van Thach, Ta Thu Thau, Phan Van Hum, Nguyen Van So et des dizaines d'autres militants révolutionnaires ont été assassinés dans des circonstances qui ne sont pas encore nettement déterminées jusqu'à ce jour. »

Le Viêt-nam de 1920 à 1945

Au Viêt-nam, une partie de cette Indochine conquise dans le sang par l'impérialisme français, essentiellement sous la IIIe République, la poignée de parasites de l'appareil colonial – à peine 40 000 Européens pour une population de 22 millions en 1940 – s'appuyait sur les classes corrompues des grands propriétaires fonciers et des mandarins. La paysannerie vivait dans la plus grande misère. Mais le Viêt-nam était également une source importante de profits pour les trusts, principalement la Banque d'Indochine, les groupes Rivaud et Rothschild-de Wendel. Une discipline de caserne, les amendes et les châtiments corporels étaient le lot quotidien de quelque 200 000 ouvriers et de tous les exploités.

À l'intérieur de cercles intellectuels, un courant moderniste combattant la profonde arriération culturelle et politique du pays y apparut également. Dans l'émigration, puis au Viêt-nam même, des partis nationalistes furent créés.

Hô Chi Minh fonda en 1930 le Parti Communiste Indochinois, pour réaliser dans son pays «*une révolution démocratique bourgeoise*». A la même époque, les trotskystes parvinrent à créer au Viêt-nam leur propre journal et à diffuser des brochures marxistes, à partir d'un noyau qui avait milité en France auprès de l'émigration jusqu'à son expulsion.

Les marches de la faim, de l'impôt, les grèves, les actions contre les notables et les mandarins, la mise à sac des bâtiments administratifs, qui culminèrent en 1930, furent réprimées sauvagement.

Un des groupes trotskystes et le Parti Communiste Indochinois publièrent un journal commun et se présentèrent ensemble, avec succès, à des élections. Mais cette collaboration cessa au moment où l'Internationale Communiste stalinienne, au nom de la lutte contre le fascisme, abandonna toute revendication anticoloniale.

Lorsque éclata la Deuxième Guerre mondiale, les groupes trotskystes furent démantelés, les dirigeants du PC Indochinois arrêtés. En 1940, les autorités passèrent un accord avec le Japon, qui reconnut la souveraineté française sur la région en échange de l'arrivée de 25 000 de ses soldats et d'accords commerciaux.

Le PC indochinois persista dans sa politique d'union avec la bourgeoisie nationale. 1941 vit la naissance du Viêt-minh (abrégé d'un terme signifiant «Alliance pour l'indépendance du Viêt-nam», «*large front national rassemblant les ouvriers, les paysans, les petits bourgeois et les bourgeois nationaux, mais aussi les propriétaires terriens patriotes*». Pourchassé de tous côtés, le Viêt-minh organisa des maquis à la frontière chinoise.

Après la capitulation japonaise face à l'impérialisme américain, il était prévu que les troupes japonaises demeureraient en Indochine jusqu'à ce qu'elles soient relevées par les troupes alliées. Le Viêt-minh avait donné son accord à cette procédure. Mais les événements l'obligèrent à changer de tactique.

Dès le 21 août 1945, en effet, toute la population de Saïgon descendait dans la rue. Le Viêt-minh se décida à prendre le pouvoir, en attendant l'arrivée des troupes françaises.

Le Viêt-minh exigea alors des paysans qu'ils restituent les terres dont ils s'étaient saisis. Hô Chi Minh ménagea jusqu'à l'empereur Bao Daï, en le nommant «*conseiller politique suprême*» de la République Démocratique du Viêt-nam qu'il venait de fonder, et dont il espérait la reconnaissance par la France.

En octobre 1945, le journal du PC Indochinois accusa les trotskystes «*d'épouvanter*» les représentants anglais présents dans le pays et de «*provoquer l'opposition des propriétaires fonciers*» en réclamant l'armement du peuple et en poussant les paysans à s'emparer des terres. Appareil d'État en sursis, car menacé au nord par les troupes chinoises de Tchang Kaï-chek, et, au sud, par des troupes britanniques, puis françaises, le Viêt-minh se posa pourtant en défenseur responsable des intérêts de la bourgeoisie nationale et de l'impérialisme en exterminant les militants trotskystes.

Quelques semaines plus tard, l'aviation française bombardait la ville de Haïphong : la sale guerre d'Indochine commençait.

Un sans-abri brûlé vif à Paris

SI ON NE CONNAÎT PAS LES CRIMINELS, ON CONNAÎT LES RESPONSABLES

LO

SDF à Paris. C'est ainsi que les hommes vivent !

Dans la nuit du dimanche au lundi 18 mars, un sans-abri a été surpris dans son sommeil par quelques agresseurs qui l'ont aspergé d'alcool à brûler et l'ont enflammé. Il est mort quelques instants plus tard. La scène s'est produite en plein centre de Paris, à proximité des gares du Nord et de l'Est, au pied d'une église. Les assassins se sont enfuis, et pour le moment la police ne les a pas retrouvés. On évoque plusieurs « pistes », celle de « chasseurs de RMI », des bandes de sans-abri qui détroussent les autres SDF de leur maigre pécule lorsqu'ils en possèdent, ou celle de marginaux, pris de boisson et qui s'en seraient pris à aussi pauvre qu'eux par « amusement », voire celle de jeunes aisés qui auraient, eux aussi, voulu « s'amuser » de cette sinistre façon.

Devant tant de cruauté et d'ignominie les autorités peuvent se déclarer horrifiées. Le maire de l'arrondissement a fait déposer une gerbe sur les lieux du meurtre et a déclaré : *« C'est le fait le plus abominable qu'on ait vu depuis longtemps à Paris. Cette affaire c'est la limite extrême de la misère, les gens qui ont fait ça ont perdu tout repère »*. C'est vrai bien sûr, et la société est désarmée contre des fous, des sadiques, des individus qui *« ont perdu tout repère »*, comme par exemple celui qui vient d'assassiner seize écoliers dans une bourgade d'Écosse.

Mais en l'occurrence la société est bien responsable du fait que des milliers de sans-abri couchent dans la rue. Ils seraient une vingtaine de milliers rien qu'à Paris, dont un millier dans le secteur des gares de l'Est et du Nord. C'est bien la situation sociale qui est responsable des expulsions de locataires qui se retrouvent à la rue : 5 000 par an environ, expulsions qui vont reprendre après la « trêve hivernale ». Le chômage a bien des responsables, or les exclus sont d'abord des chômeurs, comme précisément celui qui vient d'être brûlé vif et qui avait vécu de petits boulots avant de sombrer dans le chômage, puis l'alcoolisme et dans ce qu'on appelle « l'exclusion ».

À l'occasion de ce crime horrible les médias ont révélé, ou rappelé, que pour les sans-abri, la rue c'est la jungle. La violence est omniprésente. Les agressions sont monnaie courante, pour quelques sous, pour des vêtements, pour rien parfois. Les blessés sont nombreux. Plusieurs crimes ont eu lieu sans être élucidés. Beaucoup de sans-abri choisissent d'ailleurs d'avoir des chiens pour se défendre.

Les patrons qui jettent des travailleurs à la rue et les politiciens ou les journalistes qui font des discours pour justifier les licenciements au nom des « performances » des entreprises sont responsables de ce qui se passe dans les bas-fonds de la société. L'État qui par mesure d'économie condamne à l'exclusion des gens qu'en d'autres temps on aurait pris en charge est responsable. La Mairie de Paris, qui mure des logements vides pour éviter des squatters, ou les grosses sociétés, qui se refusent à mettre leurs immeubles ou leurs bureaux vides à la disposition de ceux qui couchent dehors, sont responsables.

La police arrêtera peut-être les assassins, probablement de pauvres types, et la justice les condamnera peut-être. Mais qui arrêtera la fabrique à faire des « exclus », qui arrêtera les véritables responsables de toute cette pourriture ?

André VICTOR

À propos d'expulsions

DES MÈTRES CARRÉS VACANTS PAR MILLIERS

Alors que revient avec le printemps le scandale des expulsions pour non-paiement du loyer et que continue celui des SDF, on apprend que le Consortium de Réalisation (CDR), cette société créée tout exprès pour délester le Crédit Lyonnais des ardoises que lui ont laissées les promoteurs immobiliers, possède un patrimoine immobilier absolument invraisemblable de 900 000 m², parmi lesquels 140 000 m² de logements, 300 000 m² de bureaux, pour ce qui est construit et en attente de preneurs. Mais le CDR possède aussi « *8,4 millions de m² de surfaces constructibles dont 600 000 m² en cours de construction ou en projet* ». Bref, de quoi loger rapidement, sinon du jour au lendemain, les centaines de milliers de gens dans le besoin.

Mais le gouvernement et son ministre du Logement préfèrent disserter sur les mesures d'urgence et se féliciter devant les caméras des quelques centaines d'appartements remis « *aux plus démunis* »…

LES BELLES EUROPÉENNES

Parmi les explications à cent sous qu'on nous sert pour expliquer pourquoi la relance économique se fait attendre, il y a cette fameuse psychose qui frapperait les consommateurs et les empêcherait d'acheter. Apparemment, ladite psychose ne frappe pas toutes les catégories de Français de la même manière. Si les travailleurs de ce pays, avec leurs maigres payes, ne contribuent en effet guère à aider le commerce et l'industrie à se relever, il existe des catégories qui, elles, font preuve d'un grand dévouement.

Ainsi, nous apprend le quotidien *Le Monde*, il y aurait au moins un secteur économique qui garderait le sourire, c'est celui de l'automobile de luxe, bien que, disons-le tout de suite, ce secteur n'attire quand même plus autant d'amateurs que dans le passé. S'il en a séduit jusqu'à six mille dans des années plus prospères, ils n'étaient plus que quatre mille en 1995 pour s'offrir une voiture de plus de 350 000 F, le prix mini dans cette catégorie.

Mais alors que le marché 1995 de la voiture de tourisme standard et vulgaire stagnait, celui du « luxe » était tout de même en progression de 11 % relativement à l'année précédente. De quoi faire plaisir aux importateurs de voitures de luxe, s'ils ne ronchonnaient pas tout de même un peu en constatant que les clients potentiels en France cachent encore trop leur richesse et hésitent à commander des voitures très luxueuses. Pour dire à quel point la situation est sans espoir, certains riches rouleraient désormais en diesel pour faire des économies. Quelle déchéance !

Mais enfin tout ne va pas si mal et c'est d'ailleurs parce que les marques prestigieuses, Mercedes, BMW, Porsche et Jaguar, ont renouvelé leurs modèles en 1995, qu'elles ont fait un carton auprès des clients fortunés en France. A chaque nouveau modèle, elles multiplient les innovations techniques pour attirer le chaland, du volant chauffant au système antidérapage capable, paraît-il, de prendre le relais du conducteur.

On apprend, au passage, que sur ce créneau de l'automobile chic « *le client est assez peu regardant sur le prix* » et que, bien élevé, « *il ne négocie pas* ». Il suffit, n'est-ce pas, qu'il serre la vis de ses employés pour accéder à la voiture de ses rêves. Et s'ils obligent ceux qu'ils exploitent à vivre à crédit, « *99 % des acheteurs paient plein tarif* » quand ils achètent une Ferrari.

Enfin, s'il a fait sauter la Bourse ou multiplié les profits de son entreprise, l'acheteur de voiture de luxe peut se doubler d'un galant homme : « *De temps en temps, on en voit offrir une voiture à leur maîtresse.* » Un cabriolet chic, nous dit-on. On sombre ici dans l'amour tarifé. Amoureux, mais pas fou, le PDG-boursicoteur offrirait une BMW Z3 (seulement 180 000 F pourrait-on dire). Et il ferait beaucoup mieux à l'heure de la rupture – mais cela dépend peut-être du nombre d'années de la liaison – en offrant un roadster Mercedes SL (à partir de 519 000 F).

Pensez à tout ça la prochaine fois que votre patron vous refusera une augmentation au nom de la terrrrrrible concurrence internationale…

J. F.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995